N° 231 — CXLI^me Année | Un numéro : 5 centimes | Mercredi 4 Octobre 1899

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

ET DU

VIGNOBLE NEUCHATELOIS

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

Journal d'annonces paraissant tous les jours, excepté le Dimanche

BUREAUX : 3, Temple-Neuf, 3

Les lettres non affranchies ou anonymes ne sont pas acceptées. On s'abonne à toute époque.

RÉDACTION : 3, Temple-Neuf, 3

Les annonces reçues avant 3 heures (grandes annonces avant 11 h.) paraissent le lendemain.

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois
La Feuille prise au bureau	fr. 6 —	fr. 3 20	fr. 1 80
» franco par la porteuse, *en ville*	8 —	4 20	2 30
» par la porteuse hors de ville ou par la poste dans toute la Suisse	9	4 70	2 60
Etranger (Union postale), par 1 numéro	25 —	13 —	6 75
» » » par 2 numéros	22 —	11 50	6 —

Abonnement aux bureaux de poste, 10 ct. en sus. Changement d'adresse, 50 ct.

3, Rue du Temple-Neuf, Neuchatel

Bureau d'administration et d'abonnements de la FEUILLE D'AVIS:

WOLFRATH & SPERLÉ, imprimeurs-éditeurs

TÉLÉPHONE — TÉLÉPHONE

La vente au numéro a lieu: Bureau du journal, kiosque, libr. Guyot, gare J.-S., par les porteurs et dans les dépôts

ANNONCES

1 à 3 lignes . . pour le canton	50 ct.	De la Suisse . . . . . la ligne	15 ct.
4 à 5 »	65 ct. — 6 à 7 lignes 75	D'origine étrangère	20
8 lignes et au-delà . . . la ligne	10	Réclames	30
Répétition	8	Avis mortuaires	12
Avis tardif, 20 ct. la ligne, minim.	1 fr.	Répétition, 9 ct. — Minimum.	2 fr.

Lettres noires, 5 ct. la ligne en sus. — Encadrements depuis 50 ct.

Bureau d'Annonces HAASENSTEIN & VOGLER, Temple-Neuf, 3

Société neuchâteloise d'utilité publique

PREVISION DU TEMPS DE PARIS

pour le 4 octobre 1899 :

Beau, température normale.

Bulletin météorologique — Octobre

Les observations se font à 7 h., 1 h. et 9 h.

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

JOURS	Temp. en degrés cent. Moyenne	Minimum	Maximum	Baromètre Moyenne	Eau tombée	Vent domin. Dir.	Vent domin. Force	Etat du ciel
3	14.0	9.8	20.4	724.5		var.	faibl.	clair

Pluie faible pendant la nuit. Hautes Alpes visibles le soir.

Hauteurs du Baromètre réduites à 0

suivant les données de l'Observatoire

(Hauteur moyenne pour Neuchâtel : 719mm,5)

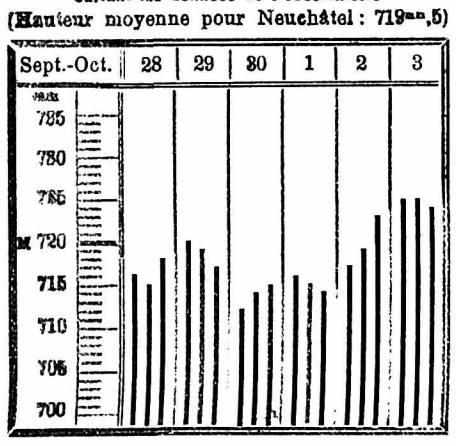

STATION DE CHAUMONT (altit. 1128 m.)

1	9.6	3.0		661.0	12.2	0.N.0	fort	var.

Soleil tout le jour. Cumulus.

7 heures du matin

	Altit.	Temp.	Barom.	Vent.	Ciel.
2 octobre	1128	7.0	660.0	O.	couv

Niveau du lac

Du 4 octobre (7 h. du matin) 429 m. 130

ÉCRITEAUX

Moût

sur carton fort et papier, à l'Imprimerie du journal.

PUBLICATIONS COMMUNALES

COMMUNE de NEUCHATEL

AVIS

aux propriétaires de vignes

Les prescriptions suivantes sont signalées à l'attention des intéressés:

I. *Code rural du 15 mai 1899.*

ART. 287. Nul ne peut vendanger avant l'époque fixée par les bans, à moins que sa vigne ne soit isolée et qu'elle ne soit complètement close et sans communication avec les autres vignes.

ART. 288. Le Conseil communal accordera la permission de vendanger avant les bans aux propriétaires dont la récolte aurait à souffrir d'un retard.

Une finance spéciale, déterminée par un arrêté du Conseil d'Etat, sera réclamée aux propriétaires en compensation des frais extraordinaires de garde et de police que l'octroi de ces permissions peut nécessiter.

ART. 309. Sera puni de l'amende de 3 à 10 francs: § 11. Celui qui aura contrevenu aux bans de vendange; § 12. Celui qui aura vendangé la nuit.

II. *Arrêté du Conseil d'Etat du 26 septembre 1899.*

Les propriétaires qui viendront réclamer au Conseil communal la permission de vendanger une ou plusieurs vignes avant les bans, dans les conditions prévues à l'article 288 du code rural, auront à payer une finance fixée à **un franc** par vigne, sans que la somme totale à payer puisse toutefois excéder **cinq francs.**

Les autorisations devront être demandées **par écrit**, au moins **24 heures à l'avance,** à la Direction soussignée en ayant soin de lui indiquer les noms et domicile des propriétaires des vignes voisines. Joindre à la demande le montant de la finance due et les timbres-poste pour l'affranchissement des avis à envoyer aux propriétaires voisins.

Neuchâtel, le 2 octobre 1899.

9572 *Direction de Police.*

VENTES AUX ENCHÈRES

Enchères de vendange

La Commune de Colombier exposera en vente par voie d'enchères publiques, aux conditions qui seront préalablement lues, le **vendredi 6 octobre 1899,** dès les 7 ½ heures du soir, à l'Hôtel de la Couronne, la récolte en blanc d'environ 40 ouvriers de vignes et de 9 ouvriers en rouge.

Colombier, le 2 octobre 1899.

9620 Direction des forêts et domaines.

ENCHÈRES DE VENDANGE

au Landeron

Jeudi prochain 5 octobre courant, dès 4 heures après midi, à l'Hôtel de Ville du Landeron, on vendra par enchères publiques la récolte des vignes ci après:

TERRITOIRE DE COMBES

A Bel-Air, vigne en blanc de 40 ouvriers environ.

TERRITOIRE DE CRESSIER

Le Clos Bertrand, environ 35 ouvriers en blanc et 10 ouvriers en rouge, première qualité.

Landeron, le 3 octobre 1899.

9657 *Greffe de paix.*

Enchères de vendange

à Saint-Blaise, le vendredi 6 octobre 1899, à 3 heures après midi, dans la salle de justice.

DÉLAI D'INSCRIPTION :

Vendredi 6 octobre, à midi.

Les propriétaires de vignes rière les territoires de Saint-Blaise, Hauterive et Marin, sont convoqués pour la levée du ban des vendanges, qui sera décidée immédiatement après les enchères.

Saint-Blaise, le 3 octobre 1899.

9644 *Greffe de Paix.*

Enchères de vendange

Jeudi 5 octobre 1899, dès 3 heures, à l'auberge communale de Cortaillod, l'administration de la masse en faillite de Henri Garcin, aux Délices près Cortaillod, fera vendre par voie d'enchères publiques la récolte d'environ 15 ouvriers de vigne (rouge et blanc). 9616

L'administrateur de la masse en faillite Henri Garcin,

Dr Max-E. Porret, avocat.

Enchères de vendange

Jeudi 5 octobre 1899, dès 3 heures, à l'auberge communale, la Commune de Cortaillod, fera vendre par voie d'enchères publiques la récolte d'environ 120 ouvriers de vignes.

Cortaillod, le 29 septembre 1899.

9538 *Conseil communal.*

Office des poursuites de Saint-Aubin

PUBLICATION

DE

VENTE DE MEUBLES

Le **vendredi 20 octobre 1899,** à 9 heures du matin, à Tivoli, sous Sauges, on exposera en vente, par voie d'enchères publiques, les meubles et objets suivants:

13 lits complets, 2 canapés, 1 piano, 4 fauteuils, 48 chaises, 4 dites rembourrées, 1 buffet de service, 3 commodes, 1 table à rallonges, 20 tables diverses, 26 tabourets, 9 tables de nuit, 7 glaces, 2 pendules, 1 petit char, descentes et draps de lit, tapis, rideaux, vaisselle, verres, nappes, serviettes et d'autres objets dont le détail est supprimé.

La vente aura lieu contre argent comptant et conformément aux articles 126 à 129 de la loi fédérale sur la poursuite, dont il sera fait lecture avant l'enchère.

Saint-Aubin, le 25 septembre 1899.

9331 *Office des Poursuites.*

Enchères de vendange

à Bevaix

Le Département soussigné fera vendre aux enchères publiques, le **vendredi 6 octobre courant,** à 3 h. après midi, dans la salle de l'Hôtel de Commune, à Bevaix, la vendange des vignes que l'Etat possède à l'Abbaye.

Neuchâtel, le 2 octobre 1899.

9623 *Département de l'industrie et de l'agriculture.*

ANNONCES DE VENTE

BOUCHERIE DES SABLONS

NEUCHATEL

J'avise le public d'Hauterive, de la Coudre et des environs, que je serai sur place chaque samedi, avec de la viande de première qualité et à des prix raisonnables. 9639c

Veau 90 cent. et 1 fr.

Se recommande,

Gustave Cousin.

Jeunes lapins-géants, pure race, la paire 5 fr.; Chardonnerets de montagne, chanteurs, à 3 fr. 60; Serins, à 2 fr. 20.

J. Schmid fils, zum Schlössli, Zurzach (Argovie). 9583

RAISINS DU TESSIN

Caisse de C^a, 5 kil. 2 fr., 15 kil. 5 fr. 50. **Raisins du Piémont,** caisse de C^a, 4 ½ kil. 3 fr. 25. **Pommes aigres** C^a, 10 kil. 3 fr. 50, 15 kil. 4 fr. 75, franco contre remboursement. **Raisins du Tessin,** doux, 20 fr. les 100 kil. **Pommes aigres,** 22 fr. les 100 kil., en corbeilles, franco gare Lugano. H 2941 O

Frères Bernasconi, Lugano.

Vin de Jérusalem

Vin tonique apéritif et très fortifiant, très recommandé

Vente exclusive pour la place de Neuchâtel: 9643

Magasin Vinicole Neuchâtelois, rue des Poteaux

OCCASION UNIQUE

11,200 mètres de flanelle coton, qualité extra, dessins riches, valant 95 c., achat d'occasion à **58 c.**

1 lot de coupons flanelle, imprimée, pure laine pour tailles-blouses (val. 1.85) à **95 c.**

Env. 1,000 coupons de flanelle coton imprimée, les 2½ m. pour une blouse (valant 3 et 2 fr.) à 1.90, 1.65, 1.50 et **1.25**

Coupons de cotonne, grande largeur, les 2 mètres pour **75 c.**

Qualité extra, les 2 mètres pour 90 c. et 1.35 (valeur 1.50 et 2.20).

Flanelle pure laine, depuis **75 c.**

Flanelle coton pour chemises, extra, 60, 50, 45, 35 et 19 c.

Grands Magasins

A LA VILLE DE NEUCHATEL

TEMPLE-NEUF 24 et 26 9323

Halle aux Meubles

26, RUE DU SEYON, 26

Anciens locaux de l'*Express.*

Agrandissement du rayon des marchandises

Grand choix de meubles en tous genres. Salles à manger. Chambres à coucher. Salons en tous styles, du plus riche au plus ordinaire. 9652

Se recommande, **B. SCHWAB.**

JAMES ATTINGER

Librairie-Papeterie — Neuchâtel 5074

J. Cornély. Notes sur l'affaire Dreyfus. 3 50

Textes moraves 1900, depuis . 0 75

Der hinkende Bote 0 40

Almanach romand 0 40

AUX 3 CHEVRONS

Bijouterie - Orfévrerie

Horlogerie - Pendulerie

A. JOBIN

Maison du Grand Hôtel du Lac

NEUCHATEL

Bois bûché

FOYARD, SAPIN et branches

par stères et en cercles

J. STAUFFER

Trésor 9. - Téléphone 344. - Usine gare J.-S.

Prix modérés 8265

Livraison prompte et soignée.

Je porte à la connaissance de mon honorable clientèle que je vends du

bon fromage

mi-gras, à 50 cent. le demi-kilo, et 70 cent. le tout gras. A la même adresse il y a toujours un beau choix de

porcs à l'engrais

à vendre.

J.-S. Spack, laiterie

9590 *Geneveys sur-Coffrane.*

A VENDRE

quatre beaux lauriers.

S'adr. Petit Pontarlier 7. 9594c

A vendre, tout de suite, une bonne

bicyclette militaire Peugeot

usagée, mais en bon état. S'informer du n° 9589 à l'agence Haasenstein & Vogler.

A VENDRE

deux tombereaux, un avec limonière et l'autre avec avant-train; un fort char, à cheval, neuf, et un de rencontre en bon état. S'adresser à M. Simmen, charron, à Saint Blaise. 9566c

A vendre, à des conditions avantageuses, un beau

lægre neuf

ovale, contenance 2080 litres. S'adresser à A. Schenk, négt, à Neuveville. 9649

Fritz Graff

Marchand de fumier, à Corcelles

se recommande à sa nombreuse et ancienne clientèle, ainsi qu'à MM. les propriétaires et gérants de vignes, pour la fourniture de **fumier de vache, 1re qualité,** rendu franco dans toutes les gares du Vignoble, à des prix défiant toute concurrence. 9645

APPARTEMENTS A LOUER

A remettre dès à présent, à Champ-Bougin, au bord du lac, un appartement de trois chambres, cuisine, deux vérandahs, deux belles chambres hautes, une grande pièce indépendante, au rez-de-chaussée, cave, lessiverie et jardin. S'informer du n° 9646c au bureau Haasenstein & Vogler.

POUR

Pensionnat de demoiselles

A louer, quai des Alpes, bel appartement de 7 chambres et dépendances; eau, gaz, électricité, installation de bains, buanderie, chauffage central indépendant; grand jardin; belle vue. S'adresser au notaire A.-N. Brauen, Trésor 5. 9632

Un logement de trois chambres. S'adr. rue des Parcs 42. 9299c

A LOUER

pour tout de suite ou pour Noël prochain, un bel appartement avec balcons, de 4 chambres, belle cuisine, chambre haute et chambre à serrer, caves, bûchers et lessiverie. Belle situation au soleil levant, à proximité de la ville et de la gare. S'informer du n° 9511 au bureau Haasenstein & Vogler.

Bel appartement de 5 chambres, au quartier de l'Est, à louer dès maintenant. S'adr. à Ed. Petitpierre, notaire, rue des Epancheurs 8. 9473

Beaux logements de 3 chambres; jardin, verandah, concierge. S'adresser Beaux-Arts 15, au 1er. 8884

Dans une maison soignée, centre de la ville, au soleil, logement de six chambres et dépendances, 850-900 fr. S'adresser au notaire Beaujon. Hôtel-de-Ville. 9477

Appartement de trois pièces, cuisine, cave et dépendances, eau sur l'évier, situé près de la gare de Corcelles. Vue splendide. — S'adresser pour visiter l'appartement à l'hôtel du Jura, gare de Corcelles, et pour traiter à M. Ernest Touchon, propriétaire, à Valangin. 9524c

Appartements de trois et six chambres, disponibles pour Noël, rue de l'Industrie. S'adr. Etude Ed. Petitpierre, notaire, rue des Epancheurs 8. 9470

Rue de l'Industrie 12, au 2me étage, un bel appartement au soleil, de 4 chambres, cuisine et dépendances, à louer pour Noël. 8857

A louer, pour Noël, à Vieux-Châtel, un beau logement de cinq pièces et dépendances, avec belle vue sur le lac.

S'adr. à Vieux-Châtel 9, au 2me étage. 9131c

A.-C. WIDEMANN

ÉCOLE DE COMMERCE

Fondée en septembre 1876

Ecole spéciale de commerce, avec cours de 6 mois. — Instruction à fond dans toutes les branches commerciales et dans les langues modernes. — On reçoit des élèves pendant toute l'année, mais spécialement en avril et en octobre. (H 4 Q)

☛ Prospectus gratis et franco. — Les meilleures références.

BALE

13, Kohlenberg, 13

Grande baisse de prix

(bonne occasion pour tailleuses et tailleurs)

FUTAINES gris extra, 45, 38, 29 et **25 c.**
TRICOT et BAZIN molletoné, gris, extra **58 c.**
SARCENET gris-clair, moy. foncé et noir, 38, 25 et **15 c.**
CAOUTCHOUC, Ia gris, blanc et noir (prix jusqu'à présent 45 c.) **33 c.**
MARCELINE, toutes couleurs, grande largeur (val. 45 c.) **25 c.**
SATINS de Chine et serge, 140 cm., dep. **1.45**
DOUBLURES DOUBLE FACE, RAYÉ, etc., etc.

Grands Magasins

A LA VILLE DE NEUCHATEL

Temple-Neuf 24 et 26 9322

A LOUER

tout de suite à Montezillon un appartement de deux chambres, cuisine et dépendances. S'adresser à Mme Philippe Béguin, au dit lieu. 7832

Une chambre, cuisine et deux caves, dont une grande, à louer immédiatement, rue de l'Industrie. S'adresser à l'étude Ed. Petitpierre, notaire, rue des Epancheurs 8. 9392

A louer un joli petit logement de trois chambres et dépendances.
S'adresser faubourg du Lac no 4, au 3me étage. 9467c

COMMUNE DE PESEUX

A louer pour Noël prochain, à Peseux, un petit logement de deux chambres et cuisine, avec dépendances habituelles et jardin potager. Pour le 15 septembre 1900, les caves, sous l'immeuble escalier du Château no 6. S'adresser pour renseignements au Bureau communal.

9461 *Conseil communal.*

CHAMBRES A LOUER

Jolie chambre d'entresol haut, pour bureau ou non meublée. S'adresser au notaire Beaujon, Hôtel-de-Ville. 9478

A LOUER

à un monsieur rangé, une

chambre meublée

exposée au soleil, avec une superbe vue sur le lac et les Alpes. S'adresser Vieux-Châtel 5, au 3me étage.

A la même adresse, leçons de français pour jeunes gens allemands. 9174c

Chambre à louer à un monsieur rangé. S'adr. rue de l'Hôpital 5, 2me étage. 9641c

Jolies chambres

avec ou sans pension. Situation magnifique et vue ravissante. S'adr. à M. Rodolphe Stucki, Côte 32 *a*. 8761

Chambre indépendante, bien meublée, pour un monsieur, pour le 15 octobre. Rue du Seyon 9, 2me étage, à droite, ancienne Heimat. 9557c

Belle chambre meublée

Rue des Beaux-Arts 19, rez-de-chaussée. 9556c

Neuchâtel-Serrières

A louer, à prix modéré, une belle chambre meublée. Belle vue, tramway. Evole 59, rez-de-chaussée. 9540c

A louer

rue des Beaux-Arts 15, au 2me étage, à gauche, une jolie chambre meublée, disponible tout de suite. 8242

Belle chambre meublée, bien exposée au soleil, avec ou sans pension. Prix modéré. S'adresser à Mme Rollier, Beaux-Arts 15. 8974

Chambre avantageuse, près du Jardin anglais, r. Coulon 2, au 3me. 8621

Belles chambres, avec pension soignée. Pension seule. Prix modéré, avenue du 1er Mars, 6 1er étage. 9332c

Jolie chambre meublée, indépendante, avec pension. Avenue du Premier-Mars. Conviendrait pour jeune fille ou jeune homme fréquentant les classes. S'inf. du no 9570c au bureau Haasenstein & Vogler.

Jolie chambre meublée pour monsieur, sur la place du Port. S'adr. rue de l'Hôpital 11, 3me étage. 9561

Jolie chambre et pension, ruelle Dupeyrou 1, Faubourg, 2me étage. 8848

LOCATIONS DIVERSES

A louer un beau

magasin

avec ou sans cave, rue du Trésor 9. Entrée suivant convenance. S'adresser à MM. Barbey & Cie. 9362

GRAND LOCAL

à louer, avec sortie indépendante sur la place du Marché. S'informer du numéro 7627 au bureau Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

ON DEMANDE A LOUER

Un monsieur cherche à louer chambre meublée avec petit salon ou alcôve. — Offres case postale 5781. 9560

On demande à louer, pour le 10 avril 1900, dans un village du Vignoble,

une maison

composée de deux beaux logements de trois ou quatre pièces, jardin, verger et un peu de terres, si possible petite écurie et remise. Ecrire les offres détaillées sous H C à l'agence Haasenstein & Vogler, Chaux-de Fonds.

Ménage soigneux

sans enfants, cherche pour fin octobre logement de deux à trois chambres, si possible au centre de la ville. S'adresser à M. A. Schlegel, rue Pourtalès 5, au 1er étage. 9631c

Une dame étrangère et son petit garçon désirent pour cet hiver

chambre et pension

à Neuchâtel, auprès d'une famille recommandable ou dans une pension de dames. Ecrire les offres et prix sous Ac 2635 C, à l'agence Haasenstein & Vogler, la Chaux-de-Fonds.

Un petit ménage

demande un beau logement de quatre chambres et dépendances, pour le 1er décembre. Ecrire avec prix sous H 9630c N à l'agence Haasenstein & Vogler, à Neuchâtel.

Deux jeunes étrangers qui suivent les cours de l'Ecole de commerce cherchent

chambre et pension

dans une bonne famille de Neuchâtel. Ils désirent deux chambres, si possible contiguës et exposées au soleil. Adresser les offres case postale no 3019. 9604

On demande à louer, pour Noël ou avant,

un petit café

bien situé, si possible avec écurie. S'informer du no 9554c au bureau Haasenstein & Vogler.

OFFRES DE SERVICES

Un jeune homme cherche occupation. Il sait entretenir les chevaux et les voitures. Pour d'autres renseignements, s'adresser à M. J. Meyer, rue des Fausses-Brayes no 15. 9648c

Une jeune fille

allemande, demande place pour s'aider dans un ménage. S'adresser boucherie Schlup, rue Pourtalès. 9617c

On cherche à placer

une jeune fille pour s'aider dans le ménage S'adresser avenue du Premier-Mars no 10, au 1er étage. 9592c

VOLONTAIRE

Une honorable famille de l'Allemagne (Stuttgart) désire placer une jeune fille dans une bonne famille de Neuchâtel ou environs auprès des enfants où elle aurait l'occasion d'apprendre la langue française. On prendrait aussi une jeune fille en échange. S'adresser Quai du Mont Blanc 2, au rez de chaussée, à gauche. 9647c

Une jeune fille cherche une place de

femme de chambre

ou pour s'aider au ménage.
S'adresser à Mme Augustine Cornu, Crêt-Taconnet 1. 9548c

Une jeune fille active, qui connaît le service de salle et de restaurant cherche place de

fille de salle

ou dans un magasin pour servir. S'adresser à Mlle Marie Geiser, à Lyss, canton de Berne. 9535c

UNE JEUNE FILLE

sachant les deux langues et connaissan bien le service de café restaurant, cherche place, éventuellement dans un hôtel.
S'adresser à Mlle Rosa Weibel, à Laufon (Berne). 9475c

PLACES DE DOMESTIQUES

On demande tout de suite une bonne fille sachant cuisiner. S'adr. boucherie Grin, rue de la Treille. 9619

On demande, pour fin d'octobre, dans une petite famille française de Berne, une jeune fille de 16 à 18 ans pour aider au ménage. Place facile. Rétribution immédiate.
S'informer du no 9621c au bureau Haasenstein & Vogler, à Neuchâtel.

On demande, pour le 15 octobre, une bonne domestique sachant faire la cuisine et tous les travaux du ménage. S'informer du no 9628 au bureau Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

ON DEMANDE

pour tout de suite, une jeune fille propre et active, sachant faire un ménage. S'adresser chez M. Juvet, à Port-d'Hauterive, près Saint-Blaise. 9622

On demande tout de suite une jeune

femme de chambre.

Bonnes références exigées. S'adresser à Mme Charles Borel, Bellevaux 15. 9653c

Pour un petit ménage on demande une

bonne domestique.

S'informer du no 9650 au bureau Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

On demande, pour l'Angleterre, un valet de chambre et une cuisinière. Voyage payé. Gage fr. 300 par an. 9545
S'adr. à Mme Ch. Borel, Bellevaux 15.

On demande tout de suite une fille robuste, pour ménage soigné, et sachant bien faire la cuisine. Faubourg de l'Hôpital 34, 2me étage. 9145

ON DEMANDE

une domestique de toute moralité, connaissant tous les travaux d'une maison soignée. Bons certificats sont demandés.
S'adresser Saint-Nicolas 4. 5585c

On demande un bon domestique de campagne sachant soigner le bétail et traire. S'adresser à Adamir-H. Desaules, à Fenin. 9577

On demande pour Sofia (Bulgarie)

une bonne

de 30 à 35 ans, pour un enfant de 1 1/2 année. Conditions favorables. Ecrire les offres, si possible avec photographie, à Leimenstrasse 44, Bâle. 9437c

On demande 9490c

une fille

fidèle et active, ayant déjà servi, pour s'aider aux travaux d'un ménage.
S'adr. case postale no 3149, à Colombier (Neuchâtel).

Dame seule demande, pour l'Alsace,

jeune fille

bien élevée, bonne lectrice, capable de diriger un ménage. Offres sous 485 D au journal *Express*, à Mulhouse (Alsace).

Je cherche

une bonne pour mes deux garçons, âgés de 6 et 7 ans. Elle aura à s'occuper des garçons et aussi à aider à la femme de ménage. On acceptera seulement une personne de toute moralité. S'adresser à Léop. Leitersdorfer, rédacteur du Magyar «Böripär», Budapest VII, Károly Körút no 15. H 4734 Q

EMPLOIS DIVERS

On cherche, pour une personne de confiance, une place de demoiselle de compagnie ou pour faire un petit ménage.
S'adresser pour renseignements au Gymnase 3. 9318c

On cherche, pour une jeune fille de 20 ans, une place comme ouvrière chez une bonne couturière, où elle aurait l'occasion d'apprendre le français.
S'adresser à Mlle Thérèse Soltermann, Avenches. 9542c

M. R. CONVERT, architecte

a l'honneur de prévenir le public que son bureau sera ouvert, à partir de fin octobre, rue Pourtalès 4, au rez-de-chaussée. Jusque là s'adresser chalet Pernod, Monruz, près de Neuchâtel. 9633

GRAND THÉATRE DES VARIÉTÉS, E. EGGERT

Aujourd'hui mercredi, à 4 1/2 heures

Représentation pour enfants et parents

☛ **moitié prix** ☚

Le soir, à 8 1/2 heures 9625

GRANDE REPRÉSENTATION (par l'élite de la troupe)

Prix ordinaires

COMMIS

Papeterie - Quincaillerie

Maison de gros, Suisse romande, cherche employé connaissant les langues française et allemande. Références exigées. Ecrire en indiquant âge et prétentions sous initiales H 9573 N à l'agence Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

Un jeune homme

bien au courant de la comptabilité, de la correspondance et de tous les travaux de bureau, ayant travaillé pendant trois ans dans une maison de banque et pendant une année dans le commerce, cherche place. Certificats à disposition. S'informer du no 9638c au bureau Haasenstein & Vogler.

On cherche

un jeune homme, ayant terminé ses classes, pour faire les commissions. Entrée tout de suite. S'adresser au magasin «A la Ville de Neuchâtel». 9637

L'atelier J Ditisheim & Frère, Serre 91, la Chaux-de-Fonds, demande un

GUILLOCHEUR H 2660 C

Voyageur en vins

Ancienne maison de la contrée cherche un jeune voyageur ayant fait un apprentissage de commerce. Allemand, français et références de premier ordre exigés. Beau salaire, position assurée.
Adresser offres par écrit sous 9518 à l'agence Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

Jeune secrétaire

de la Suisse allemande, connaissant un peu le français, la comptabilité et les lois suisses, cherche emploi chez un avocat ou notaire, pour tout de suite. Prétentions modestes. S'adresser à F. Bächli, rue de la Gare, Aarau. 9491c

On demande

un associé

ou fabrique d'horlogerie qui serait disposé à créer un dépôt dans un magasin de vente par abonnement du canton de Vaud. Affaires assurées. Renseignements à disposition. Ecrire sous H 185 W., poste restante, Lausanne. H 10488 L

On cherche

un emploi pour un jeune homme de Thoune, âgé de 17 ans et ayant déjà fait un apprentissage de quinze mois chez un commissionnaire. Il offrirait ses services en échange de la pension, nourriture et logement, son but étant de se perfectionner dans la comptabilité et dans la langue française. S'adresser à la Direction de la fabrique de télégraphes à Neuchâtel. 9596

PATISSIER

On demande tout de suite un ouvrier capable et sérieux pouvant travailler seul. S'informer du no 9617 à l'agence Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

APPRENTISSAGES

Jeune garçon, de 15-16 ans, intelligent et de bonne conduite, pourrait entrer comme

Apprenti

à la fabrique de timbres caoutchouc Lutz-Berger, rue de l'Industrie 1. 9636

Tailleuse

On demande, pour tout de suite, une apprentie ou une assujettie. S'adr. Beaux-Arts 13, 2me étage, à gauche. 9541c

PERDU OU TROUVÉ

PERDU

dimanche matin, une broche en or. La rapporter contre récompense, au bureau Haasenstein & Vogler. 9569

AVIS

Trois gerles marquées A. D.-M., nos 50, 98 et 99. me manquent depuis les vendanges de 1898. Ceux qui les détiennent sont priés d'en aviser le propriétaire, A. Dumont-Matthey, Cassardes 24, Neuchâtel. 9629

AVIS DIVERS

Jeune homme cherche, au centre de la ville, pension avec ou sans chambre, si possible avec occasion de parler

l'anglais ou l'italien.

Offres avec prix sous No 50, poste restante, en ville. 9613c

Soupe aux pois et au riz
tous les dimanches
BOUILLON DE VIANDE
tous les mercredis
Soupe aux grus
tous les jeudis

A la Cuisine Populaire

sur la Place du Marché.

42,000 fr.

sont demandés en prêt au taux de 4 1/2 %. Intérêts payables semestriellement. Garantie hypothécaire en premier rang sur immeubles en ville. — Faire les offres à **Ed. Petitpierre, notaire,** rue des Epancheurs 8. 9469

On cherche en

échange

pour un jeune homme de 17 ans, une place pour apprendre le français, dans une honorable famille. La préférence sera donnée à un aubergiste qui ferait échange avec son fils. Prière d'adresser les offres à M. Adolphe Stockly, à Vitznau (lac des Quatre-Cantons). Hc 3533 Lz

M. GEORGES CAREL,

DIRECTEUR DE MUSIQUE

5, Rue des Terreaux 5,

pourra recommencer ses leçons à partir du 1er octobre prochain. 9549c

Les familles SOGUEL-MARILLIER, MARILLIER-DENZLER et FRIKART-MARILLIER, profondément touchées de toute la sympathie qui leur a été témoignée dans leur grand deuil, remercient sincèrement tous leurs amis et connaissances. 9635

Monsieur ARNOLD BENZ et ses enfants remercient bien sincèrement les nombreuses personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie à l'occasion de la mort de leur bien chère épouse et mère. 9575

Pénitencier des femmes

à Môtiers

Cet établissement se charge des lessives, du repassage, de la couture et du tricotage qui lui sont confiés.
Pour prix et conditions s'adresser au **concierge du pénitencier, à Môtiers.** 9486

SOINS DES CHEVEUX

Mme Solviche, Parcs 6 *bis*, Neuchâtel.
Lotions et procédés de Mme Pasche, de Vevey. 9264

USINE A GAZ DE NEUCHATEL

Bureaux à l'Usine, Maladière 12

Magasin d'exposition d'appareils d'éclairage et de chauffage, cuisine, chauffe-bains, etc.

FAUBOURG de L'HOPITAL 9

Dès le 1er octobre, le prix de vente du gaz pour l'**éclairage** est réduit de **vingt pour cent** et sera vendu à raison de 20 cent. le mètre cube comme pour le **chauffage,** la **cuisine** et l'**industrie.**

Les abonnés qui auraient des modifications à faire apporter à leurs installations et les personnes qui désireraient prendre un abonnement pour la fourniture du gaz sont priés de s'adresser par écrit et directement au bureau de l'Usine à gaz, **Maladière 12.**

Nous tenons à la disposition du public tous renseignements concernant les installations **gratuites et en location.**

Paul STUCKER.

USINE A GAZ DE NEUCHATEL

Service du coke

Gros coke	Fr. 3.60	les 100 kilos pris à l'Usine
Coke cassé nº 0	» 4.—	» »
Grésillon	» 3.—	» »

Livraison à domicile de fr. 0.40 à fr. 0.60 les 100 kilos, suivant la distance. — Réduction par livraisons de 500 à 1000 kilos. Plus-value fr. 4.— les 1000 kilos pour gros coke et cassé Saint-Etienne, spécial pour chauffage central.

Ces prix sont valables jusqu'au 31 décembre prochain.

Paul STUCKER.

Usine à gaz de Neuchâtel

Véritable bec Auer.	Fr. 7.50
Manchon de rechange.	» 1.25
Cheminée Jéna	» 0.75

Pouvoir éclairant 50 bougies pour une dépense de gaz de **deux centimes l'heure.**

Petit bec de 30 bougies.
Bec Bébé de 16 bougies. 9539
Manchons auto-allumeurs pour bec Auer, fr. 2.50.

12 LEÇONS

suffisent pour transformer la plus mauvaise écriture

Vu le nombre toujours croissant d'élèves, le professeur Petoud ouvrira un dernier cours lundi 9 octobre. S'adresser poste-restante ou chez M. Loup, collège de la Promenade. Parmi un millier de certificats, de recommandations, en voici deux pris au hasard :

Société suisse des Commerçants

Section de Neuchâtel

Travailler sous l'intelligente direction de M. Petoud, professeur de calligraphie, est un amusement agréable, en même temps utile, car on se prépare à une existence facile pour le bureau.

Sa méthode d'écriture est d'une incontestable supériorité sur toutes celles que nous avons pu juger. L'uniformité d'exécution chez les élèves prouve l'excellence de la méthode employée et la manière impérative avec laquelle cet excellent professeur sait inculquer son enseignement. 9640

Le président, Wuilleumier. *Le secrétaire,* Evard.

Herrn Prof. Petoud

aus Dankbarkeit gewidmet von seiner Schülerin

Mina E. Rüedy, Lehrerin.

Es gibt wohl viele schöne Künste,
Und manche sind auch nur Manie!
Doch das, was ich zu lernen wünschte,
War speziell « Kalligraphie ».

Doch, einen Kalligraph zu finden,
Ist hier in Bern gar furchtbar schwer,
Da kam, gesandt von Himmelswinden,
Ein Monsieur Petoud zu uns her.

Und staunend sahen wir das Wunder,
Und fassten nicht das Was und Wie,
In dreizehn fröhlich-lust'gen Stunden
War unsere Schrift — « Kalligraphie »!

Drum möchte ich hier Jedem sagen:
Wer hässlich schreibt, der komm nur her,
Herr Petoud hebt nicht nur die Klagen,
Er fördert auch die Bildung sehr.

Bern (Kirchenfeld), Juli 1899.

Grande Brasserie de la Métropole

Ce soir à 8 ½ h. et jours suivants

GRAND CONCERT

donné par la renommée 9372

TROUPE MARTEL

Succès. **Succès.**

On demande à emprunter

une somme de 14,000 francs, en première hypothèque et bonnes garanties, au taux de 5 %. S'informer du nº 9571c au bureau Haasenstein & Vogler.

MARIAGE

Un jeune homme, commerçant, travailleur et honnête, désire mariage avec demoiselle ayant un petit avoir.

Prière d'adresser les offres sous P. L. 331, poste restante, Neuchâtel. Discrétion absolue.

Une bonne blanchisseuse

et repasseuse à neuf cherche encore du linge. S'adresser à Hélène Barcella Court, à Hauterive. 9410

On cherche et reporte à domicile.

CONVOCATIONS & AVIS DE SOCIÉTÉS

Union chrétienne

Château 19

Jeudi 5 octobre à 8 ¼ h.

Introduction à I Samuel

par M. le professeur AUBERT

9595 **Le Comité.**

Société de gymnastique des hommes
NEUCHATEL

Reprise des exercices, mercred 4 octobre, à 8 heures du soir, à la Halle des Terreaux.

Dimanche 8 octobre

Course d'automne

Neuchâtel-Chaux-de-Fonds par la Vue-des-Alpes.

Départ 7 heures du matin. 9634

NOUVELLES POLITIQUES

LE CONFLIT ANGLO-BOER

L'incertitude que l'indécision du gouvernement anglais laisse planer sur l'état des relations entre l'Angleterre et le Transvaal, favorise de la façon la plus dangereuse la propagation des nouvelles fausses ou manifestement exagérées. Certes, la situation est extrêmement grave et il y a bien peu d'espoir d'une solution pacifique du différend, mais c'est aller un peu vite en besogne que d'annoncer, comme l'ont fait plusieurs journaux, que l'on peut déjà considérer les hostilités comme virtuellement ouvertes. Aucun fait ne s'est produit qui puisse autoriser cette expression. La vérité, c'est que, de part et d'autre, le Transvaal et l'Angleterre prennent toutes leurs dispositions en prévision d'une guerre et que des deux côtés de la frontière les convois de troupes et de munitions se poursuivent avec une activité fébrile. Pour le moment, ces mouvements de troupes n'ont le caractère que de mesures préventives; ils se concentrent sur la passe de Laings-Neck par où passe le chemin de fer qui de Durban, capitale de la colonie britannique de Natal, après avoir touché Pietermaritzburg, Ladysmith et Newcastle, pénètre sur le territoire de la République Sud-Africaine. Il y a toute apparence que c'est sur ce point que s'engageront les hostilités, car c'est, en raison de la proximité du port de Durban, la voie la plus courte pour les Anglais. Aussi est-il tout naturel que les Boers préparent de ce côté une résistance énergique. De ce qu'ils concentrent sur ce point de l'artillerie et des troupes, il ne suit pas, cela va sans dire, qu'ils aient l'intention d'ouvrir les hostilités.

En somme, la situation n'a subi aucune modification essentielle depuis huit jours. Aucun signe de dispositions plus conciliantes n'apparaît ni d'un côté, ni de l'autre; mais, d'autre part, aucun acte irrémédiable ne s'est produit. Les négociations semblent figées dans deux « non possumus » : celui du Transvaal, qui s'en tient à la convention de 1884, et celui de M. Chamberlain, qui veut rétablir la situation antérieure aux deux guerres de 1881 et de 1884, qui ont rendu son indépendance au Transvaal. Les Boers ne veulent pas céder; les Anglais ne peuvent ni ne veulent reculer. Telle est la situation en deux mots. Ainsi apparaît clairement le fond véritable de la querelle, qui n'est nullement de savoir si les uitlanders auront le droit de voter au bout de cinq ou de sept ans de séjour au Transvaal, mais tout simplement si l'Afrique du Sud sera hollandaise ou anglaise, républicaine ou impériale.

Il est très difficile, évidemment, de concilier ces deux adversaires, mais est-ce tout à fait impossible? Les puissances pacifiques qui n'ont aucun intérêt à voir les deux races blanches s'exterminer dans l'Afrique du Sud, ne pourraient-elles suggérer un accommodement raisonnable? On n'ose l'espérer des Etats-Unis, car M. Steyn, président de l'Etat libre d'Orange, qui avait demandé l'arbitrage de M. Mac Kinley, a éprouvé un refus de celui-ci qui allègue les relations existantes entre les Etats-Unis et l'Angleterre.

Mais l'Europe ne peut-elle rien? Que ne suit-elle l'exemple donné par le comité libéral anglais pour le Transvaal, qui a télégraphié au président Krüger, l'engageant à entrer dans la voie pacifique ouverte par le discours du duc de Devonshire. Il semble que l'intervention amicale d'un Etat comme l'Allemagne serait d'un grand effet, puisque l'Angleterre est restée sourde à l'appel parti de Hollande.

— Sir Redvers Buller, général en chef des troupes anglaises dans l'Afrique du Sud, a choisi le général Archibald Hinter pour chef d'état-major. Le bruit court que le duc de Connaught prendrait part à la campagne.

La reine Victoria n'a pas encore signé l'ordre appelant les réserves sous les drapeaux.

On croit que les chefs anglais dans l'Afrique du Sud observeront la défensive. D'autre part, rien ne prouve que les Boers n'adopteront pas une attitude qui rendra les hostilités inutiles.

France

Le général de Galliffet a transmis au rapporteur du budget de la guerre les rapports du contrôle sur un certain nombre de questions, notamment sur les dépenses de l'expédition de Madagascar. Ces rapports révèlent un certain nombre de faits et d'agissements des plus graves, à la charge de l'administration du général Mercier. Le Parlement sera certainement saisi de ces faits au moment de la discussion du budget de 1900 et il y aura, sans doute, à ce moment un débat des plus intéressants et des plus instructifs.

— Du « Siècle », ce dialogue entre un nationaliste français et un étranger :

Le nationaliste. — En bien, vous qui prétendiez que ça ne se voit qu'en France, de « pareilles iniquités »?... Vous avez vu le procès de Belgrade?

L'étranger. — Oui; et assurément, en fait d'iniquité, il rend des points au procès de Rennes... Qu'en concluez-vous? Que la France est réhabilitée?

Le nationaliste. — Non; mais je me demande pourquoi alors c'est la France seule qui provoque votre indignation?

L'étranger. — Parce que c'est la France seule qui, en méconnaissant la justice, manque à sa parole... La Serbie, elle, n'a jamais eu la prétention d'être le « flambeau de la civilisation dans le monde », ni d'être à « l'avant-garde des nations », ni d'être « la plus haute personne morale »... Comprenez bien que ce qui nous irrite chez vous, ce n'est pas que vous commettiez des actes barbares, c'est que, les commettant ouvertement, vous continuiez à vous prétendre plus civilisés que nous... Condamnez des innocents, acquittez des coupables, acclamez des faussaires, des faux témoins, etc...; tout cela, c'est à discuter avec vous-mêmes et nous n'avons rien à y voir; mais, ce que nous avons le droit d'exiger, c'est que vous respectiez les conventions de langage, et que, — dès l'instant que vous agissez en sauvages, — devenant immédiatement plus modestes, vous consentiez à dire : « Nous aussi, nous ne sommes que des sauvages. »

Le nationaliste (riant). — Ma foi, s'il ne faut que ça pour que vous ne vous mêliez plus de nos affaires, je le dis bien volontiers.

L'étranger. — A la bonne heure; et je sais maintenant à quoi m'en tenir sur la manière dont les nationalistes conçoivent l'honneur de leur patrie.

Serbie

La Skouptchina s'est réunie lundi. L'état de siège a été levé le même jour.

L'Agence télégraphique russe apprend de Belgrade que le chargé d'affaires de Russie a quitté Belgrade après avoir fait remarquer au gouvernement serbe l'impression pénible causée partout par le verdict de la cour martiale. Les représentants de la France et de l'Italie ont fait auprès du gouvernement des démarches analogues.

Russie

On annonce que les Polonais de la Pologne russe viennent de recevoir une importante satisfaction. Leur langue, jusqu'ici proscrite de l'enseignement, vient d'y être rétablie à tous les degrés. Il y aura même des cours d'histoire de la littérature polonaise à l'université de Varsovie. Cette mesure libérale est accueillie avec une satisfaction d'autant plus vive que l'enseignement de la langue maternelle étant interdit dans les écoles de la Pologne prussienne, le polonais n'était plus guère en usage dans cette région et menaçait de passer à l'état de langue morte.

Etats-Unis

Le cas du capitaine du génie Carter qu'un organe jingo, le « New-York journal », avait essayé de faire passer pour une erreur et même un crime judiciaire, vient d'être résolu catégoriquement par le président Mac Kinley.

Au lieu de favoriser une revision du jugement de la cour martiale, le président a approuvé la sentence qui condamna, il y a environ un an, le capitaine Carter à cinq ans de travaux forcés et 25,000 francs d'amende et à être chassé de l'armée.

M. Mac Kinley a aussi décidé que tous les faits du procès seraient publiés dans les journaux de l'Etat où réside Carter. On sait que cet officier a été condamné en conseil de guerre pour avoir détourné à son profit et à celui de tiers, 500,000 dollars de fonds de l'Etat, en présentant de faux devis et comptes, alors qu'il était chargé de la direction des travaux de dragage du port de Savannah. L'arrêt du conseil fut confirmé par le juge-avocat général.

Philippines

Le général Otis télégraphie qu'il a déclaré aux délégués philippins qu'il accepterait seulement une soumission immédiate.

Venezuela

On télégraphie de Washington à la « Morning Post » que d'après les nouvelles du Venezuela, le général Castro s'est emparé du gouvernement. Caracas est dès à présent virtuellement en son pouvoir.

CHRONIQUE ÉTRANGÈRE

Le travail dans les couvents.

L'exploitation des jeunes filles dont il est parlé dans l'article intitulé « Boycottage » (voir la seconde feuille), fait l'objet d'une lettre adressée par Mgr Turinaz, évêque de Nancy, à un cardinal romain. Parlant des sœurs du Bon-Pasteur qui ont un orphelinat dans sa ville épiscopale, Mgr Turinaz, écrit :

« Au Bon-Pasteur de Nancy, on ne leur donne rien, même après qu'elles ont travaillé et gagné beaucoup d'argent à la maison pendant cinq, dix, vingt ans. On les met à la porte sans ressources, sans s'occuper de leur trouver une place, sans les engager à revenir voir leurs maîtresses (ce qui se fait dans toutes les maisons de ce genre). Ces jeunes filles, parmi lesquelles il en est qui n'ont point de parents ou qui ont des parents incapables de les aider et de les diriger, sont livrées à tous les périls, à toutes les séductions dès le moment de leur sortie et plus tard. Parmi les soixante jeunes filles que ces religieuses ont renvoyées depuis une année, toutes (à l'exception de deux ou trois auxquelles on a donné un peu d'argent à cause de mes réclamations et de mes protestations) ont été renvoyées dans ces conditions. Il en est auxquelles j'ai dû donner des secours et qui m'ont déclaré qu'on cherchait à les entraîner dans des maisons de prostitution.

J'ai protesté auprès de la supérieure générale. Tout ce qui a été obtenu, c'est, comme je viens de le dire, un peu d'argent donné à deux ou trois afin que les religieuses puissent affirmer qu'elles ne les renvoient pas toutes dans ces conditions.

Il y a là une question non seulement de charité pour les âmes, une question de moralité, une question de justice, car l'argent que les religieuses jettent dans leurs constructions est gagné en très grande partie par ces jeunes filles. Il y a là, au point de vue de la perte presque fatale de ces jeunes filles, des crimes qui crient vengeance...

Les religieuses, poursuit Mgr Turinaz, n'ont d'autre but que de gagner de l'argent. En rendant la sortie de ces jeunes filles plus difficile, en ne leur donnant rien quand elles veulent sortir, elles peuvent garder longtemps et même toujours les plus habiles, et spéculer sur leur habileté et leur travail.

On fait travailler ces jeunes filles, ou au moins un très grand nombre d'entre elles, chaque jour plus longtemps que ne le permettent les lois civiles, et quand l'inspecteur du travail des enfants demande à visiter la maison, on fait disparaître des salles de travail les jeunes filles qui n'ont pas douze ans; on demande à d'autres de sacrifier pendant plusieurs mois de l'année une partie de leurs récréations sous prétexte que le travail est pressant, et on leur fait à cette occasion des promesses que l'on ne tient pas. Il suffirait de la dénonciation de quelque jeune fille sortie de la maison pour que l'autorité civile sévît contre les religieuses. »

Et voici la conclusion de l'évêque de Nancy :

« Je suis porté à croire que ce qui se passe ici se passe, dans une mesure plus ou moins large, dans un grand nombre de maisons de cette congrégation, peut-être dans toutes, car si la maison de Nancy faisait exception, la provinciale et la supérieure générale auraient été indignées et auraient pris immédiatement, sans attendre mes réclamations, tous les moyens de rappeler à l'ordre la maison de Nancy. Si elles résistent à toutes les instances, c'est qu'elles approuvent ce qui se fait ici. »

Le chemin de fer du Mont-Blanc. — Voici quelques renseignements techniques sur cette grande œuvre, appelée à intéresser le monde scientifique de tous les pays.

La ligne du Fayet a reçu un commencement d'exécution. Elle sera à traction électrique. Les vagons seront automoteurs; le courant sera fourni par un rail latéral sur lequel flotteront des balais métalliques.

Pour produire le courant, on utilisera l'eau de l'Arve dans deux usines, placées l'une aux montées Pélissier, l'autre près du pont de Sainte-Marie. Chacune de ces usines donnera une force de 2000 chevaux. Le parcours de la ligne électrique est de 20 kilomètres; plus tard, cette ligne sera prolongée jusqu'à Martigny.

La gare de départ du chemin de fer du Mont-Blanc sera placée sur le territoire de la commune des Houches, à proximité du chemin de fer électrique se dirigeant sur Chamonix. L'entrée en galerie aura lieu un peu en amont du hameau de Taconnaz, à l'altitude de 1100 mètres. Le chemin de fer suivra la crête sur la rive gauche du glacier de « Taconnaz » qui s'élève, par le pic du « Gros-Bechar », sur « l'Aiguille du Goûter ».

Une galerie souterraine de cinq kilomètres sera créée depuis le pied de la montagne de Taconnaz jusqu'au sommet de l'Aiguille du Goûter à 3843 mètres. Elle passera dans l'intérieur de l'arête rocheuse continue qui relie le Grand-Bechar à l'Aiguille du Goûter. Des balcons seront établis sur divers points du trajet pour procurer aux voyageurs des aperçus sur les magnifiques points de vue que présentent les montagnes neigeuses du Mont-Blanc. Une gare-hôtel importante sera établie vers le sommet de l'Aiguille du Goûter pour permettre aux voyageurs d'y séjourner avec tout le confort désirable.

Cette station sera le point de départ d'excursions sur le glacier. La galerie se dirigera directement sous le dôme du Goûter, dans la direction de l'observatoire Vallot, situé sur les roches des Bosses, à 4362 mètres. Là sera établie une nouvelle station.

De cette altitude pour parvenir aux grands puis aux petits Rochers rouges, qui sont à 350 mètres au-dessous du sommet du Mont-Blanc et qui sont déjà occupés en partie par l'observatoire Janssen, on traversera sous les rochers des Bosses.

Les petits Rochers rouges, situés à 4580 mètres, ont été choisis comme point terminus. De là au sommet du Mont-Blanc, 4810 mètres, il reste un parcours de 230 mètres, qui sera franchi sur une pente douce de neige durcie, au moyen d'un câble-traîneau permettant de conduire les voyageurs de l'hôtel Terminus au point culminant du Mont-Blanc.

Le trajet total parcouru par le chemin de fer à crémaillère et câble-traîneau sera de dix kilomètres. On nous assure qu'au mois de juillet 1902, les touristes seront transportés sous le dôme du Goûter à plus de 3500 mètres. La gare terminus sera souterraine et composée de nefs permettant la création d'hôtels, de restaurants et de différentes industries.

On pourra assister, à l'abri de tout danger, aux révolutions atmosphériques qui se produisent à ces altitudes.

La grève du Creusot. — Les journaux constatent que la situation s'est aggravée, malgré les efforts du préfet et du sous-préfet. Le projet d'exode des grévistes pour Paris cause de sérieuses appréhensions.

Il faut savoir, en effet, que M. Maxime Roldes, secrétaire du syndicat ouvrier, a engagé les ouvriers, dans le cas où ils n'obtiendraient pas satisfaction, à se rendre à Paris pour y manifester sur la place de la Concorde et inviter les pouvoirs publics à agir sur M. Schneider.

L'idée a été bien accueillie au Creusot, et avec enthousiasme par les ouvriers grévistes de Montchanin à qui elle a aussi été exposée.

Les ouvriers du Creusot déclarent qu'ils ne reprendront le travail qu'à la condition que M. Schneider consente : 1. à la liberté de conscience; 2. à la reconnaissance du syndicat, c'est-à-dire accorde aux représentants de cette organisation le droit d'intervenir auprès de lui en faveur de leurs camarades; 3. à ne prononcer aucun renvoi pour faits de grève.

« Si le patron ne cède pas sur ces trois questions, ajoutent les grévistes, nous continuerons la lutte. Nous avons de l'argent en caisse, des souscriptions s'organisent en notre faveur; nous vaincrons. »

Pour 10 fr.

3 mèt. Cheviot pure laine ou Loden

140 cm. de largeur dans toutes les nuances pour un complet.

Grand choix en tissus pour **dames** et draperie homme. — Echantillons **franco.** — Gravures **gratis.** H 1 Z

Waarenhaus v. **F. Jelmoli,** A.-G., ZURICH

Maladies de Poitrine

M. le Dr Grill, à **Ludwigsbourg** (Wurt.), écrit : « J'ai employé l'hématogène du Dr méd. Hommel auprès d'un **tuberculeux. Le résultat sur l'excitation de l'appétit fut surprenant, également pour le médecin et pour le malade.** — La diminution de poids (18 livres en quatre semaines) cessa tout à fait, la cure termi ée. » Dépôts dans toutes les pharmacies. 1325

NOUVELLES SUISSES

CHAMBRES FÉDÉRALES

Berne, le 3 octobre.

CONSEIL NATIONAL. — MM. Fehr et Bolla rapportent sur la loi concernant les chemins de fer secondaires.

La commisson propose l'entrée en matière, ainsi que le postulat suivant: « Le Conseil fédéral est invité à présenter un rapport sur la contribution financière de la Confédération à la construction des chemins de fer secondaires. »

M. Dinkelmann trouve que la loi n'est pas assez favorable au réseau secondaire. De même, MM. Baldinger et Muri.

M. Brosi défend le projet des Etats amendé par la commission.

CONSEIL DES ETATS. — M. Leumann rapporte sur la situation financière. La commission propose l'adhésion au Conseil national, sauf quelques points secondaires. Elle réduit les crédits pour la Bibliothèque nationale et le Musée national aux montants fixés par la loi.

M. Richard: La commission aurait dû faire porter ses recherches sur la question des frais d'impression où de grosses économies sont possibles. On aurait ainsi pu épargner les artistes. M. Richard approuve les économies sur le budget militaire et sur celui des constructions.

Les dépenses militaires. — M. Virgile Rossel écrit dans le «Jura bernois»:

« Les débats du Conseil national se sont terminés, comme on pouvait le prévoir, par l'adoption du système préconisé par la commission financière. La théorie du bloc a prévalu. Peut-on considérer cette solution comme la plus heureuse? C'est là une question que tranchera l'avenir. A ne consulter que la froide raison ou, si l'on veut, à ne juger les choses que d'après les lois de l'expérience, il semble bien que l'on ait fait preuve de plus d'optimisme que de sagesse. Il est vrai que le budget d'avenir dressé par la commission présente, pour 1903, un excédent de recettes qui suffirait à renter l'assurance; il est probable même que le rendement des douanes, si la situation générale n'est point troublée, sera supérieur encore aux évaluations que nous connaissons; mais l'application des projets Forrer peut coûter plus de 8 millions et l'arrêt de la machine législative va mécontenter bien des gens, partisans de la loi sur la police des forêts, partisans d'une loi sur la police des denrées alimentaires, etc., sans parler même de ceux qui sont directement frappés par les diminutions de crédits que le Conseil national a votées.

Le mieux, à mon sens, eût été de réduire le budget militaire de quelques millions ou, tout au moins, de marquer plus nettement la volonté des Chambres de réagir contre le mouvement militariste auquel on s'est abandonné trop longtemps. Certes, nos soldats doivent être bien nourris, bien armés, bien conduits; il importe évidemment de ne pas ménager les sacrifices réclamés par la défense nationale; mais il n'est pas moins nécessaire de ne pas imposer à une nation démocratique et à une nation neutre des dépenses énormes et qui sont frappées d'une légitime impopularité. Tous les efforts de ceux qui ont cherché à ramener notre budget militaire à un chiffre normal se sont brisés contre une inflexible résistance. Et pourtant, il faut voir, dans ces efforts, un symptôme réjouissant; on n'aurait pu les tenter, il y a quelques années, et, s'ils n'ont pas abouti, du premier coup, ils finiront bien par être couronnés de succès.

Qui sait si l'entrée en vigueur des lois d'assurance n'obligera pas, même nos militaristes les plus ardents, de se résigner à des concessions? On n'abrogera plus ces lois, on sera forcé d'opérer, pour garantir leur fonctionnement, des réductions là où elles seront possibles, et les branches gourmandes de l'administration militaire seront coupées. »

BERNE. — On écrit de Neuveville que le bruit qui a couru ces derniers jours que le phylloxéra avait été découvert dans le vignoble de Douanne et Daucher est entièrement controuvé. La visite minutieuse qui a été faite des vignobles de Landeron, Neuveville et Douanne a dénoté l'absence totale du redoutable parasite.

VAUD. — On écrit de Montreux à un journal français:

« Il en est arrivé une bien bonne ces jours-ci dans l'hôtel X. Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée avec, pour moralité: « Il ne faut pas poser de cataplasmes au hasard. » Avant-hier s'amène un ménage anglais «very proper». Pas plus de chambres à deux lits que des chambres contiguës à leur donner. Bien que le mari ait besoin des petits soins nocturnes de sa femme, ce ménage se résigna à prendre des chambres assez éloignées l'une de l'autre. Vers minuit, l'Anglais vient prier sa femme de lui apporter un cataplasme très chaud et s'en retourne au lit. Peu de minutes après, l'épouse dévouée file par le couloir, ne doute point d'entrer dans la chambre de son mari — la porte n'est précisément fermée qu'au pène... à peine, — et avec un très bas « C'est moi », la bougie placée n'importe sur quoi, toujours courante en la mi-obscurité, va au lit où elle croit reconnaître la moustache conjugale, brusquement rejette au pied le drap, relève la chemise par dessus l'estomac et dépose vite l'émollient ébouillanté sur l'endroit qu'elle suppose douloureux. Mais des hurlements d'assassiné, des jurons furieux, une sonnerie folle la précipitent en une fuite éperdue. Bientôt tout l'hôtel, mi-vêtu, entoure le monsieur échaudé, resté en chemise, qui gesticule et crie vengeance, pour ce qu'il croit une cruelle «blague»; tout s'est expliqué: il y avait erreur de personne, mais dès l'aube le ménage anglais a repris la diligence. »

CHRONIQUE DES VENDANGES

NEUCHATEL. — A Cressier, les enchères de vendange ont donné hier les résultats suivants:

Vendange blanche de la Commune, 3 à ¼ gerles, à 40 fr. la gerle, vendange aux frais de l'acquéreur.

Vendange blanche de l'Hospice, 2 gerles, à 42 fr.; rouge, 2 ½ gerles, à 70 fr. la gerle, vendange aux frais du vendeur.

CANTON DE NEUCHATEL

Jura-Neuchâtelois. — Il y a deux fautes d'impression dans l'entrefilet que nous avons publié hier sous cette rubrique:

Le prix de location payé à l'Etat consistait dans l'intérêt des sommes dépensées pour l'acquisition de la ligne et non dans le paiement de ces sommes. C'est pour le 10 octobre et non pour le 20 que les actionnaires sont convoqués.

Société fraternelle de prévoyance. — La commission des comptes de la Société fraternelle de prévoyance neuchâteloise a procédé dimanche au pointage des écritures de 1898.

Le nombre des sociétaires au 31 décembre 1898 était de 2778, en diminution de 95 sur l'exercice précédent. Mais le recrutement a repris de plus belle en 1899, les nouveaux membres reçus à l'heure présente étant au nombre de 126.

Il a été payé en 1898, à 902 malades, des indemnités pour un total de 51,679 francs 40 cent.; les héritiers de 43 sociétaires décédés ont touché ensemble, à 500 fr. par décès, 21,500 fr. Les frais divers des sections ont atteint 1,308 fr. 40 cent. et les indemnités aux secrétaires-caissiers 1,696 fr. 55 cent. Pour couvrir ces dépenses, les sections ont encaissé en cotisations 100,327 fr., en finances d'entrée 302 fr., pour carnets et insignes 54 fr. 70. Un don de 89 fr. a été enregistré en outre. Après les versements au comité central, il restait, à fin décembre 1898, chez diverses sections, des soldes en caisse pour un total de 4,458 fr. 56.

La sous-section féminine comptait au 31 décembre 1898, 329 membres, soit une diminution de 18 sur l'année précédente. Il a été payé à 115 malades et pour 35 accouchements 3,858 fr. 50. Les cotisations ont produit 4,952 fr. 50. Le total de l'actif est de 3,845 fr. 28, en augmentation de 883 fr. 38 cent. sur 1897.

Tandis que les vérificateurs de comptes faisaient leur travail, le comité central tenait également séance. M. Louis Junod, le si dévoué et si correct caissier, obligé par l'état de sa santé de renoncer à tenir la comptabilité et les écritures de la Société, a été remplacé dans ses fonctions par M. Alfred Thiébaud, instituteur au Locle. En témoignage de reconnaissance pour les grands et nombreux services rendus, le comité central a offert à M. Junod, avec un tableau photographique des membres de ce comité, une fort belle coupe d'argent.

D'excellentes paroles ont été échangées ensuite, autour d'un dîner non moins excellent, entre MM. Latour, président central, Louis Junod et C.-A. Bonjour, président de la commission des comptes. Et tous les prévoyants neuchâtelois se joindront sans nul doute à leurs collègues réunis dimanche à Neuchâtel pour remercier Louis Junod de ses loyaux et appréciés services, de sa longue, correcte et sage administration des finances de la société.

Pédagogie. — La Société pédagogique de notre district s'est réunie samedi passé à Boudry. Un travail libre, une leçon sur un sujet imposé, un rapport concernant le Fonds scolaire de prévoyance, tel a été le programme de la journée.

Qui eut dit que Bismarck serait un jour l'objet d'une discussion au sein d'une conférence d'instituteurs? C'est pourtant ce qui a eu lieu: M. Héritier, d'Auvernier, dans un travail très instructif, a analysé les mémoires récents du chancelier de fer. Dans ses « Pensées et souvenirs », Bismark émet un avis que je ne puis m'empêcher de transcrire ici, tant il est d'actualité: « La guerre est criminelle, elle doit disparaître ». Ce langage pacifique serait digne d'être signé par Jules Simon ou Frédéric Passy; n'est-il pas l'aveu du remords dans la bouche du belliqueux fondateur de l'unité allemande?

M. Matthey, de Saint-Aubin, a ensuite exposé la division des fractions dans une leçon pleine de clarté et de vie; il s'en est suivi un intéressant et utile échange de vues.

Comme on peut s'en rendre compte, les deux journées que la loi accorde annuellement à nos réunions ne peuvent être que très profitables aux maîtres et aux élèves.

Bevaix, 3 octobre 1899. Z.

Simples questions à l'Administration des postes. — On nous écrit sous ce titre:

Pourquoi, cet hiver, la poste de Lignières au Landeron descend-elle à 4 ½ heures (heure impossible) au lieu de 3 heures comme l'hiver passé? Pourquoi le supplément postal est-il supprimé l'hiver, alors qu'on en aurait le plus besoin? N'est-il pas scandaleux de voir figurer sur l'horaire « quatre » courses entre Neuchâtel et Serrières — qui ne manque pourtant pas de moyens de communication — et « deux » seulement entre Lignières et le Landeron? En général, est-ce au public — qui paie — à se plier aux étranges fantaisies de l'administration ou à l'administration aux exigences du public?

Creux-du-Van. — Il y a trois semaines, le magnifique taureau de M. Allisson, fermier du Soliat, est tombé du haut des rochers du Creux, près du Falconnaire (166 m.)

Tout en broutant, l'animal était arrivé sur une étroite plateforme, un faux pas et il a été précipité en bas.

Son cadavre était en très mauvais état, le ventre vidé. L'on a seulement pu enlever un des quartiers de derrière. L'accident serait, paraît-il, dû au mauvais état du mur de clôture, écroulé en plus d'un endroit, dit le « Courrier ».

CHRONIQUE LOCALE

Musée historique. — L'importante collection d'antiquités lacustres de feu M. Adolphe Borel, de Bevaix, vient d'être offerte par les frères du défunt au Musée de Neuchâtel.

L'intérêt que présente ce beau don est, dit la « Suisse libérale », qu'il forme un tout, représentant, sauf quelques objets, une image complète. Toutes les pièces qui le composent proviennent des stations de Bevaix. Il y a, outre une quantité de pièces courantes, des objets rares que notre Musée ne possédait pas encore, de très belles séries de grands silex, des haches, des haches-marteaux, des épingles, dont quelques-unes inédites, une boucle d'oreille à fermeture inconnue jusqu'ici; les instruments de l'âge du bronze, tous pêchés à la pince, renferment quelques outils nouveaux pour la collection archéologique.

Théâtre. — Privée depuis quelques années d'une troupe régulière, notre scène aura chaque mardi, dès la semaine prochaine, celle qu'a formée M. Raffit et qui jouera l'opérette et l'opéra alternativement à la Chaux-de-Fonds et à Neuchâtel.

M. Raffit, qui fut chef d'orchestre dans la troupe Martin, a une longue expérience des choses du théâtre et nous croyons qu'il aura su faire d'heureuses rencontres dans le monde des chanteurs et des acteurs. Le tableau de ses collaborateurs donne l'impression d'un ensemble complet, que nous nous réjouissons de voir à l'œuvre et dont nous aurons sans doute l'occasion de tirer quelques noms de pair.

Arrestation. — Le charpentier Charles Muller, qui avait frappé d'un coup de couteau sa belle-fille et avait tenté de s'ôter la vie, est sorti de l'hôpital lundi. Mardi il a été arrêté et mis à la disposition de qui de droit.

Erratum. — Notre correspondant qui entretenait hier ses lecteurs de la renoueuse de Bevaix a été victime d'une distraction de typographe: « acceptation » mis pour « acception ». On l'aura compris en lisant.

USINE CENTRALE

Nos lecteurs ont vu qu'à la séance de lundi du Conseil général, le Conseil communal a déposé un rapport concluant à l'allocation d'un crédit de 500,000 fr. pour la construction d'une usine centrale électrique et l'installation des machines nécessaires au fonctionnement de cette usine dans la première période.

Avec ces machines, on aurait une puissance de 800 chevaux. Avec celles de la seconde période, la puissance totale serait de 1400 chevaux. Si l'urgence en était démontrée, la Commune se procurerait les éléments nécessaires à des batteries d'accumulateurs qui seraient installées à l'étage du bâtiment prévu. Mais elle ne le ferait qu'en cas de besoin, le capital qu'exigent les accumulateurs n'ayant pas de compensation financière.

En fait, l'usine sera la réserve qui manque actuellement et grâce à laquelle la Commune pourra garantir en tout temps la force louée aux abonnés, sauf dans les cas prévus et qui n'ont trait qu'aux arrêts momentanés provenant de réparations ou d'accidents tels que foudre, courts circuits sur les lignes primaires, etc.

Le débit capricieux de la Reuse ne permettait pas cette garantie. Or, dit le rapport, « lorsque cette usine sera construite et les machines que nous prévoyons installées, nous pourrons alors garantir à nos abonnés que la force qui leur est concédée pourra leur être livrée quoi qu'il arrive, en tout temps et sans risque d'un arrêt dont la durée pourra dépasser quelques minutes pour les tramways et l'éclairage et une heure au plus pour les industriels. Dans ces conditions, la ville de Neuchâtel verra dans un délai très court, nous l'espérons, de nouvelles industries s'implanter sur son territoire. Le nombre des abonnés à la lumière augmentera dans une certaine mesure, ainsi que les ressources des services industriels, ce qui nous permettra d'amortir rapidement le capital engagé dans cette entreprise, et, plus tard, de faire profiter la caisse communale d'une partie des revenus. »

DERNIÈRES NOUVELLES

Berne, 3 octobre.

Le Conseil des Etats, après un long débat, est entré en matière à l'unanimité sur le projet relatif à l'équilibre financier.

Paris, 3 octobre.

M. Waldeck-Rousseau rentrera dans la soirée à Paris. Le cabinet se réunira mercredi matin; il s'occupera de la grève du Creusot et probablement de la convocation des Chambres.

— M. Loubet rentrera à Paris samedi ou dimanche.

— Le général de Galliffet a mis à la retraite d'office le colonel Lemoine de Margon, du 4e hussards.

— L'interrogatoire des accusés du groupe royaliste a été ajourné, à la suite de la demande des avocats d'obtenir auparavant communication de toutes les pièces du dossier.

— Le tribunal arbitral pour la délimitation de la frontière anglo-vénézuélienne a rendu aujourd'hui à l'unanimité sa sentence, qui constitue un compromis en faveur du Venezuela.

Paris, 3 octobre.

La « Liberté » publie une dépêche de Londres disant que le gouvernement vient de recevoir du Transvaal un véritable ultimatum, l'invitant à retirer ses troupes de la frontière du Transvaal dans les quarante-huit heures. Cet ultimatum aurait été envoyé lundi; le délai expirerait donc demain mercredi.

Le Creusot, 3 octobre.

La situation est sans changement. L'idée d'un exode des ouvriers du Creusot prend de plus en plus de consistance.

M. Viviani est arrivé cette après-midi; il a été accueilli par une foule énorme, et conduit avec drapeaux et musique au square Guide, où il a prononcé un discours engageant les grévistes à résister, mais à rester calmes.

Aucun incident ne s'est produit.

Hambourg, 3 octobre.

Lundi soir, un train chargé de recrues s'était arrêté à la station de Klosterthur. Plusieurs recrues étaient descendues de vagon malgré l'ordre des officiers et se tenaient sur la voie libre, lorsqu'un train arrivant à toute vitesse pénétra au milieu du groupe, tuant trois hommes et en blessant une trentaine. D'après les dernières informations, huit des blessés auraient succombé peu après.

Budapest, 3 octobre.

Les démonstrations des socialistes en faveur du suffrage universel se sont renouvelées lundi soir à Budapest. Il y a eu de véritables combats avec la police. Une cinquantaine d'arrestations ont été opérées.

Troppau, 3 octobre.

Un incendie a détruit 60 maisons dans la commune de Goldeschen. Une femme et un enfant sont restés dans les flammes.

Belgrade, 3 octobre.

On mande de Sienitza et de Priepolje, dans le district de Novibazar, que de nouveaux attentats ont été commis contre les chrétiens.

A Sienitza, un propriétaire serbe influent a été assassiné. Plusieurs de ses voisins ont dû se réfugier en Serbie, chassés par les Arnautes.

Londres, 3 octobre.

Les journaux publient la dépêche suivante:

« Johannesburg, 2 octobre.

« La proclamation du 29 septembre disant que l'exploitation des mines continuerait et que les mineurs seraient protégés en temps de guerre est annulée. Le commissaire des mines invite les sujets anglais à partir le plus tôt possible. »

Lourenço-Marquès, 3 octobre.

Une bande de Bœrs, stationnée à Machadorp, a forcé les réfugiés arrivés par le train du Transvaal à se découvrir pendant qu'elle chantait l'hymne national. La bande a frappé à coups de pieds plusieurs Anglais; un de ces derniers a été blessé d'un coup de couteau.

Le Cap, 3 octobre.

Le commandant de l'artillerie de l'Etat libre d'Orange s'avance dans la direction de Kimberley.

Paris, 3 octobre.

M. Arnaud, président de la Ligue internationale de la paix et de la liberté, a adressé à lord Salisbury un appel en faveur du maintien de la paix.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(SERVICE SPÉCIAL DE LA *Feuille d'Avis*)

Berne, 4 octobre.

L'administration du chemin de fer du Gurten a invité les membres de l'Assemblée fédérale à une promenade au Gurten, qui aura lieu mercredi après midi.

Liestal, 4 octobre.

Les élections en vue du renouvellement de la députation de Bâle-Campagne au Conseil national ne donneront lieu à aucune lutte. La réélection des trois députés actuels, MM. Meyer, Suter et Buser, est considérée comme certaine. M. Meyer, dont la santé avait été assez gravement atteinte, est actuellement remis et il ne songe pas à la retraite, comme l'avaient prétendu quelques journaux d'autres cantons.

Genève, 4 octobre.

La police a arrêté lundi à Bardonnex le nommé François Veyre, de Chapelle-sur-Moudon, manœuvre, sans domicile fixe, qui, le 6 avril dernier, s'était échappé de la colonie d'Orbe. Au moment de son arrestation, Veyre a opposé une vive résistance aux agents et a proféré des menaces de mort contre le directeur de la colonie d'Orbe. Cet individu a été expulsé du canton de Genève le 7 octobre 1887 pour ivresse et scandale.

Schwytz, 4 octobre.

La fièvre aphteuse a éclaté dans plusieurs écuries du district de Schwytz. Des mesures de protection très rigoureuses ont été prises.

Saint-Gall, 4 octobre.

L'Union ouvrière d'Appenzell a décidé de poser une candidature socialiste pour le remplacement au Conseil national de M. Sonderegger, récemment décédé.

Francfort, 4 octobre.

On télégraphie de Constantinople à la « Gazette de Francfort » que les Arméniens ayant voulu faire une démonstration devant le palais du gouverneur, à Siva, la troupe est intervenue.

Le gouverneur étant sorti pour apaiser la foule, il fut blessé d'une balle. Dans la lutte qui suivit entre les soldats et les Arméniens, un grand nombre de personnes ont été blessées.

Hambourg, 4 octobre.

D'après un communiqué officiel, aucun soldat blessé dans l'accident de chemin de fer n'est mort; 7 soldats sont gravement blessés et 23 contusionnés.

Londres, 4 octobre.

Une activité inusitée règne à Woolwich où l'on a travaillé dans l'arsenal dimanche dernier tout le jour sans interruption. Des expéditions considérables d'armes et de munitions sont journellement faites.

On conserve cependant à Plymouth quelque espoir que la paix sera maintenue, de nombreux soldats de deux régiments appartenant au Ier corps étant partis en congé pour un mois.

Saint-Pétersbourg, 4 octobre.

Une explosion de chaudière a eu lieu à bord du navire « Nicolas ». Trois hommes ont été tués et, dans la panique, il y a eu deux hommes et une femme blessés.

Bourse de Genève, du 3 octobre 1899.

Actions		*Obligations*	
Central-Suisse	—.—	3% fédéral ch. de f.	97 25
Jura-Simplon.	175.—	3½ fédéral 89.	—.—
Id. priv.	—.—	3% Gen. à lots.	102.—
Id. bons	6.50	Prior. otto. 4%	—.—
N-E Suis. ans.	—.—	Serbe . . 4 %	299 —
St-Gothard . .	—.—	Jura-S., 3½%	483 —
Union-S. anc.	—.—	Franco-Suisse	—.—
Bque Commerce	—.—	N.-E. Suis. 4%	501 51
Union fin. gen.	733.—	Lomb. anc. 3%	352 50
Parts de Sétif.	—.—	Mérid. ital. 3%	302 50
Alpines	—.—	Gaz de Rio . .	—.—

Changes à Genève		Demande	Offert
	France	100.37	100.43
	Italie	93.80	93.80
	Londres. . . .	25.35	25.39
	Allemagne . .	123 90	124 05
	Vienne	209.50	210.50

Cote de l'argent fin en gren. en Suisse, fr. 105.50 le kil.

Genève 3 octobre Esc. Banq. Com. 5 %.

Bourse de Paris, du 3 octobre 1899.
(Cours de clôture)

3% Français .	100.60	Créd. lyonnais	950 —
Italien 5 % . .	91.70	Banque ottom.	549 —
Hongr. or 4 %	110.—	Bq. internat^le	608 —
Rus. Orien. 4%	—.—	Suez	— —
Ext. Esp. 4 %	61.95	Rio-Tinto . . .	1114 —
Turc D. 4 % .	22.05	De Beers . . .	595. —
Portugais 3 %	23.52	Chem. Autric.	—.—
Actions		Ch. Lombarde	— —
Bq. de France.	4190.—	Ch. Saragosse	270 —
Crédit foncier	710.—	Ch. Nord-Esp.	206. —
Bq. de Paris.	1050.—	Chartered . . .	£8 —

RÉSULTAT DES ESSAIS DE LAIT

à Neuchâtel-Ville

du 25 au 30 septembre 1899

NOMS ET PRÉNOMS DES LAITIERS	Butyromètre grammes par litre	Lactodensimètre
Dessaules, Adamir	40	32
Hostettler, Gottlieb	40	34
Mollet, Ernest	38	32
Berger, Henri	37	32
Schmidt, Guillaume	37	34
Maurer, Paul	37	34
Breton, Antoine	40	31
Wittwer, Christian	35	33
Chevrolet, Marguerite	33	33
Bærtschi, Fritz	40	33
Geiser, Henri	33	33
Baumann, Rodolphe	39	32
Evard, Jules	36	32
Helfer, Daniel	36	31
Bachmann, Albert	33	32
Tanner, Fritz	39	33
Steffen, Louis	37	31
Hämmerli, Gottlieb	36	33

Art. 9 du Règlement: Tout débitant dont le lait contiendra moins de 29 grammes de beurre par litre, payera une amende de quinze francs.

Direction de Police.

AVIS TARDIFS

Un homme robuste 9662c

cherche emploi quelconque. Offres sous initiales G. A., poste restante, Neuchâtel.

Perdu mercredi 27 septembre, de Préfargier à St-Blaise, une broche en jais avec cercle or et chiffre C. F. 9664

Prière de la rapporter contre récompense au bureau Haasenstein & Vogler.

Ce numéro est de huit pages

IMPR. WOLFRATH & SPERLE

EXTRAIT DE LA FEUILLE OFFICIELLE

— Faillite de Jules-Arnold Hirschy, ancien gérant de la salle de vente, à Neuchâtel. Délai pour intenter action en opposition à la rectification d'état de collocation : 6 octobre 1899.

— Faillite de Rodolphe Salzmann, forgeron, à Fleurier. Date du jugement prononçant la clôture : 26 septembre 1899.

— Bénéfice d'inventaire de Anna Barbara Eggert née Kaltenrieder, veuve de Jean-Henri-Wilhelm Eggert, domiciliée à la Chaux-de-Fonds, où elle est décédée le 12 juillet 1897. Inscriptions au greffe de la justice de paix du dit lieu jusqu'au mercredi 25 octobre 1899, à 4 heures du soir. Liquidation des inscriptions devant le juge, qui siégera à l'Hôtel-de-Ville de la Chaux-de-Fonds, le vendredi 27 octobre 1899, à 9 heures du matin.

— Bénéfice d'inventaire de dame Elisabeth Hirschy, veuve de André, domiciliée aux Brenets, où elle est décédée le 9 août 1899. Inscriptions au greffe de la justice de paix des Brenets, jusqu'au vendredi 20 octobre 1899, à 6 heures du soir. Liquidation des inscriptions devant le juge, qui siégera à l'Hôtel-de-Ville des Brenets, le mardi 24 octobre 1899, à 10 heures du matin.

— Bénéfice d'inventaire de Emile-Armand Perret, horloger et facteur rural, veuf de Bertha Constance née Ducommun-dit-Boudry, domicilié à la Chaux-de Fonds, où il est décédé le 19 septembre 1899. Inscriptions au greffe de la justice de paix du dit lieu jusqu'au lundi 30 octobre 1899, à 2 heures du soir. Liquidation des inscriptions devant le juge, qui siégera à l'Hôtel-de-Ville de la Chaux-de-Fonds, le mercredi 1er novembre 1899, à 9 heures du matin.

— Dans sa séance du 22 septembre 1899, la justice de paix du Locle a nommé le citoyen Auguste Favre Leuba, à Genève, curateur provisoire du citoyen Armand Favre, actuellement interné dans l'établissement « La Métairie », à Nyon.

— Par jugement en date du 22 septembre 1899, le président du tribunal civil du district de la Chaux-de-Fonds a prononcé la séparation de biens entre les époux Joseph Mürer, épicier, et sa femme, dame Elisabeth Mürer née Sieber, les deux à la Chaux-de-Fonds.

— D'un jugement rendu par le tribunal civil de Pontarlier le 14 mars 1899, dont une copie est déposée au greffe du tribunal civil du district de la Chaux-de-Fonds, il résulte que dame Philomène Maillot née Schell et Aimé Maillot, horloger, tous deux domiciliés précédemment à Morteau, actuellement à la Chaux-de-Fonds, sont séparés quant aux biens.

21 septembre 1899. Séparation de biens entre les époux Bertha Vouga née Jeanneret-Grosjean et Jean-Henri Vouga, charpentier, les deux à la Chaux-de-Fonds.

— Dame Emma-Oline Vogt née Hug, ménagère, au Locle, a demandé la séparation de biens à son mari Ernest-Auguste Vogt, fabricant de fourchettes, au dit lieu, à l'audience du tribunal civil du Locle du 21 septembre 1899.

— Il a été fait dépôt le 21 septembre, en vue de la succession, de l'acte de décès de dame Elisabeth Berger, née Gyger, femme divorcée de Jean Berger, décédée à Berne le 20 mai 1899, à l'Hôpital cantonal, en son vivant domiciliée au Locle.

DEMANDES EN DIVORCE

— Dame Anna-Elisabeth Kung née Brunner, ménagère, au citoyen Johann-Jakob Kung, ouvrier papetier, les deux domiciliés à Serrières.

— Dame Marie-Louise Vouga née Braillard, ménagère, au citoyen Charles-Auguste Vouga, employé à la fabrique de papier, les deux domiciliés à Serrières.

— Dame Lucie Brunner née Prévôt, au Locle, au citoyen Louis-Alfred Brunner, négociant au dit lieu.

— Dame Cécile Wälti née Vieille, ménagère, aux Villers-le-Lac, au citoyen Justin-Joseph Wälti, horloger.

PUBLICATION SCOLAIRE

Saint-Blaise. — Le poste d'institutrice de la classe enfantine mixte est au concours. Obligations : celles prévues par la loi. Traitement : fr. 1080. Examen de concours : le lundi 23 octobre. Entrée en fonctions : le lundi 30 octobre. Adresser les offres de service avec pièces à l'appui, jusqu'au 14 octobre, au président de la Commission scolaire et en aviser le Secrétariat du département de l'instruction publique.

IMMEUBLES A VENDRE

A vendre ou à louer pour Noël

une petite propriété

située à l'Evole, au bord du lac, et comprenant huit pièces, cuisine et dépendances, petit verger et petite vigne entourant la maison. Grande terrasse et vue sur la ville et le lac. Accès sur les deux routes.

A la même adresse, à louer à Champ-Bougin, dans une nouvelle construction, deux appartements : un rez-de-chaussée comprenant 5 pièces, cuisine et belles dépendances, vérandah et jardin ; un appartement de trois pièces, cuisine et dépendances. Situation très agréable.

S'adresser Evole 61. 8203

Maisons de rapport

à vendre. L'une d'elles renferme un grand magasin. Situation centrale. S'adr. Etude Ed. Petitpierre, notaire, Epancheurs n° 8. 9193

Vente de deux maisons

dont l'une à l'usage de **Café-Restaurant**, au centre de la ville de

Neuchâtel.

Pour sortir d'indivision, **les Hoirs de feu M. Jean Reber** exposeront en vente par voie d'enchères publiques, en l'étude et par le ministère du notaire soussigné, **lundi 16 octobre, à 3 h. après midi**, les deux immeubles qu'ils possèdent au centre de la ville de Neuchâtel et formant au cadastre les deux articles suivants :

1. Article 1319, plan f° 2, n° 48. **Rue des Moulins**, logements de 345 m².

2. Article 174, plan f° 2, n° 50. **Rue des Moulins**, logement de 57 m².

Le premier de ces immeubles renfermant actuellement le café-brasserie connu sous le nom de **Heimat**, conviendrait par ses dimensions et sa situation avantageuse à une brasserie pour l'installation d'un dépôt ou débit important. Il peut du reste être transformé ou utilisé pour tous genres de commerces ou d'industries.

Le second immeuble, également bien situé, est une maison de rapport, d'un revenu élevé assuré, renfermant un grand magasin ayant entrée par la rue du Seyon, sur un passage important.

Ces immeubles seront vendus séparément. Pour tous renseignements, les amateurs sont priés de s'adresser au soussigné.

Neuchâtel, le 25 août 1899.

Ed. PETITPIERRE, notaire
Rue des Epancheurs 8.

8259

Domaine à vendre à Chaumont

A vendre à Chaumont, territoire de Neuchâtel et de Savagnier, un beau domaine comprenant : maison rurale, 73,730 m² de prés (27 poses), 129,204 m² de forêts et pâturage boisé (48 poses).

Vue magnifique sur les Alpes ; superbe emplacement pour constructions. Pour renseignements, s'adresser Etude Clerc, notaire, à Neuchâtel, ou Etude Guyot, notaire à Boudevilliers. 9328

BATIMENTS A VENDRE

à Saint-Blaise

On offre à vendre, **au bas du village de Saint-Blaise**, à proximité immédiate de la station du tramway, de la gare du Jura-Simplon et de la future gare de la Directe :

1. **Un grand bâtiment**, comprenant deux logements, ateliers, grange et dépendances, avec une petite parcelle de verger.

Ce bâtiment, susceptible de transformation, est situé au centre des affaires et pourrait être utilisé pour tous commerces et industries.

2 **Une petite maison d'habitation**, renfermant trois pièces et dépendances, avec un jardin y attenant, d'une contenance de plus de 300 mètres.

S'adresser, pour tous renseignements, au **notaire Alfred Clottu, à Saint-Blaise.** 9242

MAISONS A VENDRE

ou à louer

à NEUCHATEL

quartier des Parcs, à proximité de la station de chemin de fer du Vauseyon et du futur tramway de Peseux. Vue imprenable. Chaque maison forme un appartement unique de six pièces, cuisine, galetas, cave, balcon et petit jardin. Eau sur l'évier et aux W.-C. (appareil à chasse).

Jouissance immédiate. — Facilités de payement.

S'adresser à M. **Constant Fallet, à Comba-Borel, Neuchâtel,** gérant des immeubles de la Société immobilière pour la classe ouvrière. 9272

ANNONCES DE VENTE

CHOUCROUTE NOUVELLE

excellente 9512c

Miel et extrait garanti pur

Au magasin F. GAUDARD,
Faubourg de l'Hôpital 40

Foyer DINZ

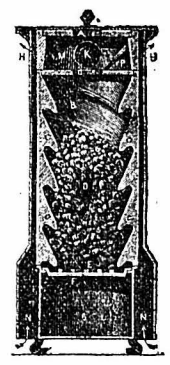

Appareil de chauffage en terre réfractaire, de forme hélicoïdale, incontestablement le meilleur calorifère à tous les points de vue.

Aucun danger de fuite des gaz ; ne répand pas de poussière. 9385

Dépôt de la fabrique chez

Louis Rossel
Ferblantier-Tôlier
Temple-Neuf 6, Neuchâtel.

Houille, coke cassé

Anthracite belge, 1re qualité

Briquettes, charbon de foyard

Coke spécial pour chauffage central

J. STAUFFER

Trésor 9 — Chantier gare J.-S.
Livraison prompte et soignée 8266

Téléphone 344. — Prix modérés.

A vendre ou à échanger contre une mandoline, une belle

cithare-concert

presque neuve, avec étui bois noir et méthode Darr reliée. S'adresser Ecluse 23, au 2me étage. 9346c

O. PRÊTRE

PRODUITS RÉFRACTAIRES

Briques et Dalles

de toutes dimensions 8450

Fournitures de fours complets

Prix réduits. *Garantie.*

OCCASION

A vendre quelques bahuts antiques. A la même adresse, achat, vente et réparation de meubles antiques. Sculpture. 9555c **Emile Parletti,** Tertre 12.

Mordasini & Holliger

ENTREPRENEURS

Neuchâtel. — Grand'rue 2.

Asphaltage. — Toits en ciment ligneux. — Parquets sur bitume.

Téléphone 374. 9219

Le

est le meilleur.

H 2500 Z

Meubles

A vendre une quantité de meubles neufs, à des prix très bon marché. Lits complets. Bois de lits, noyer poli. Lits cage, lits pour enfants, sommiers, matelas, canapés, chaises, tables rondes et carrées, tables de nuit, armoires à deux portes noyer poli. Bureaux, secrétaires, régulateurs, chaises rembourrées. Ameublements complets. Buffets de service à étagères chêne ciré. Glaces, etc. 8696

A. Guillod
3, faub. du Lac, 3me.

Raisins dorés

Caisse environ 4 ½ kilos, 3 fr. 25.

RAISINS ROUGES DU TESSIN

5 kilos, 2 fr. 10, 10 kilos 3 fr. 95.

POMMES FORTES

10 kilos, 3 fr. 50, 15 kilos, 4 fr. 75. Tout franco contre remboursement. H 2825 O

Morganti, frères, Lugano.

A vendre, faute d'emploi,

une guitare

presque neuve. S'adresser au magasin de Mme Hæfliger-Evard. 9423c

NOUVEAUTÉ !

Cet amidon brillant peut être employé comme on le désire avec de l'eau **froide, chaude** ou **bouillante** ; chacun peut donc s'en servir d'après ses habitudes. On l'emploie aussi bien pour empeser **avec** ou **sans** brillant et aussi sans secher le linge auparavant.

Se vend en paquets de 20 cents.

dans toutes les bonnes épiceries et drogueries.

Henri Mack (fabricant de l'Amidon double Mack) **Ulm s. D.**

A vendre une quantité de

fûts vides

depuis 50 à 600 litres, tous en bon état. S'adresser chez Ch. Kohler, épicier, rue Fritz-Courvoisier 58, la Chaux-de-Fonds. Hc 2574 C

Fabrique de Fleurs

Toujours un grand choix de

COURONNES

métal et perles

depuis les meilleur marché aux plus chers.

Se recommande, 1701

M. OBERLI.

Usine de la gare Moudon

Grande scierie à vapeur et hydraulique.
Fabrique de lames pour planchers.
Lames pour plafonds avec moulures.
Soubassements, planchers bruts, crêtés.
Lattes et litteaux à plafonds.
Bois de charpente, débité sur commande.
Planches et feuilles sapin de toutes qualités, depuis 10 à 42mm épaisseur.
Prix avantageux. Téléphone. H 5981 L
A la même adresse, **achats en tout temps de bois en grume et forêts sapin.**

50 LITS COMPLETS

TRÈS SOIGNÉS

Lits en fer, avec sommiers élastiques, 35, 29.80, 22.80 et 16.80.

Matelas crin d'Afrique, 17 80, 15.80, 12.50 et 10.

LITS CAGES GARNIS, qualité garantie, 2 places, 45; 1 place, 33.80

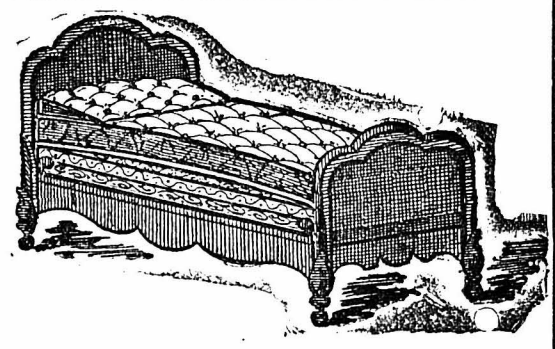

GRATIS **Une descente de lit avec chaque lit.**

Ascenseur pour les magasins des étages.

Plumes et duvets, dep. 75 à 9.80

Crin animal, depuis 75 c.

Laine pr matelas, 1.85, 95 et 75

Crin végétal, 25 c. Tampico, 55 c.

Lits cintrés, pieds en bois dur, très soignés.

1 place, sommier suspendu, Ia, matelas et trois-coins, crin d'Afrique, Ia, 88.80 et **78.80.**
1 » matelas crin animal et laine, 110 et **99.80.**
2 » matelas et trois-coins, crin d'Afrique, 98 et **88.80.**
2 » matelas crin animal et laine, 118 et **110.**

Lits noyer, Renaissance, qualité garantie.

1 place, sommier suspendu, Ia, matelas crin d'Afrique, **98.80.**
1 » matelas crin animal et laine, **118.**
2 » matelas crin d'Afrique, **118.**
2 » matelas crin animal et laine, **128.**

Lits noyer, Louis XV, poli, extra soignés.

1 place, sommier suspendu, Ia, matelas crin d'Afrique, **128,**
1 » matelas crin animal et laine, 145 et **138.80.**
2 » matelas crin d'Afrique, **138.**
2 » matelas crin animal et laine, 185 et **165.**

Lits noyer sculpté, riches

1 place, sommier suspendu, extra, matelas crin animal et laine, **160.**
2 » matelas crin animal et laine, **188.**

Matelas bon crin animal et laine, à 38 80 et **33.80**

Matelas crin pur, sans tampico, 98, 78, 68.80 et **48**

GRANDS MAGASINS

A LA VILLE DE NEUCHATEL

24 & 26, Temple-Neuf, 24 & 26. 9328

BAL-SOIE pour ROBES

et Satins pour mascarades

95 cent. jusqu'à **22 fr. 50** le mètre — de mes propres fabriques — ainsi que **Henneberg-Soie noire, blanche et couleur,** à partir de **95 cent.** jnsqu'à **28 fr. 50** le mètre — en uni, rayé, quadrillé, façonné, Damas, etc. (environ 240 qualités et 2000 nuances et dessins différents).

Damas-Soie, à partir de **fr. 1.40 à 22.50** | **Foulards-Soie,** à partir de **fr. 1.20 à 6.55**
Etoffes en Soie écrue. par robe » » **16.50 à 77.50** | **Etoffes de Soie** p. robes de bal, » **95 c. à 22.50**

le mètre. **Armures-Soie, Monopol, Cristalliques, Moire antique, Duchesse, Princesse, Moscovite, Marcellines.** Etoffes de soie pour **couvertures piquées** et **drapeaux,** etc., etc., **franco à domicile.** Echantillons et catalogue par retour.

G. HENNEBERG, Fabriques de Soieries, **Zurich.**

Société anonyme des Etablissements
JULES PERRENOUD & Cie **GRAND CHOIX DE MEUBLES ET DE LITERIE** **Salle de Ventes**
Faubourg du Lac 21.

AU LOUVRE

Rue du Seyon

Reçu un grand choix de magnifiques

CONFECTIONS

pour Dames et Fillettes

Collets, Jaquettes Manteaux, en très belles qualités et dernière coupe, dep. fr. 42 à 5.80

Immense choix dans les

NOUVEAUTÉS pour ROBES

grande largeur, le mètre depuis 4 fr. 75 jusqu'à 65 cent.

NOUVEL ENVOI DE

CONFECTIONS POUR HOMMES ET JEUNES GENS

dans différentes qual., laine peignée, etc., le complet, **fr. 42, 39, 37, 32, 28, 24.75, jusq. 17.75**

Complets pour enfants, à 14.75, 12, 10, 8, jusqu'à 3.90

Pantalons pour hommes, en drap, retord, velours, etc., dep. 12.50 à 2.25

PANLALONS pour garçons, depuis 1.85. — BLOUSES bleues, noires et grises

Pour tous les autres articles d'hiver, le plus grand choix aux prix les plus bas connus

AU LOUVRE

RUE DU SEYON 9244

FIN DE SAISON

Fort rabais sur machines 1899, sans et avec chaîne, **Clément, James, Featherstone** et autres 1res marques.

Bicyclettes neuves depuis **200 francs.**

Un TANDEM et quelques BICYCLETTES d'occasion, pr dames et messieurs.

Machines soigneusement visitées, prêtes à rouler et garanties. — Facilités de paiement.

Ed. FAURE FILS, à Neuchâtel

Grand choix d'accessoires. — Lanternes à l'acétylène, derniers systèmes, chambres à air occlusives, etc., etc. 9055

Réparations de machines de toutes provenances.

SOCIÉTÉ ANONYME POUR PRODUITS DIÉTÉTIQUES, à ZURICH

Enterorose

Aliment diététique pour enfants et adultes

Employé avec un succès tout à fait étonnant dans les cas de **mauvaise digestion, de catarrhes aigus et chroniques d'estomac et des intestins, de diarrhée, de cholérine,** de dysenterie, etc., suivant attestations de professeurs et de médecins, ainsi que des lettres de remerciements de particuliers. Ne devrait manquer dans aucune famille.

En vente **en boîte,** à **1 fr. 25** et **2 fr. 50.**

Kalk-Caseïn

(Caséine ou phosphate de calcium) en poudre

Matière excellente nutritive pour grands et petits

La seule manière rationnelle d'introduire de la chaux dans l'organisme. Il nourrit **le sang et les os,** est donc recommandable pour **l'époque de dentition.** Résultats surprenants contre les **pâles couleurs, la pauvreté du sang, les névralgies, les maladies scrofuleuses et rhachitiques. Excellent pour les femmes en couches.** En un mot **fortifiant de premier ordre.** Recommandé par les autorités médicales.

Se vend dans les pharmacies à **3 fr. le flacon.**

Dépôt de gros pour la Suisse française: H 834 Z

MM. MATTHEY-GABUS & Cie, GENÈVE

David Strauss & Cie, Neuchâtel

Bureau: rue du Seycn 19

Bons vins de table blancs et rouges, fûts de toutes grandeurs, ou en bouteilles sans augmentation de prix, franco domicile.

MACON. — BEAUJOLAIS. — BORDEAUX 24

Que les dames qui veulent être à la

DERNIÈRE MODE

veuillent bien ne pas manquer de **demander les échantillons** de nos Soieries et Nouveautés.

Spécialités: De **nouvelles étoffes** pour **toilettes de mariage,** de **soirée et de ville,** ainsi que des étoffes pour corsages, doublures, etc.

En Suisse nous vendons seulement **directement** aux **particuliers** et envoyons à domicile, **franco de port,** les étoffes choisies.

SCHWEIZER & Cie, LUCERNE (Suisse)
Exportation de Soieries 1370 Lz

SI VOUS VOULEZ

un déjeuner agréable de goût, léger, nutritif et digestif, prenez à votre déjeuner du matin une tasse de H 159 Ch.

Cacao à l'Avoine

MARQUE CHEVAL BLANC

à 1 fr. 30 la boîte de 27 cubes.

MULLER & BERNHARD, fabricants, Coire

Vente en gros: MATTHEY, GABUS & Cie, Genève

Boulangerie-Pâtisserie

F. GEHRY-STEBLER

Rue du Lac, Yverdon

Spécialité renommée de la maison: petits zwiebachs très légers, recommandés aux personnes délicates.

On demande des dépositaires sérieux. 9436c

A VENDRE

une grosse génisse toute prête au veau et une jeune vache fraîche. S'adresser à Bellevue sur Bevaix. Téléphone. 9507c

18 **Feuilleton de la Feuille d'Avis de Neuchâtel**

LA SŒUR DU MORT

PAR

PIERRE DAX

Maître Raymond quitta Armande. Doucement, il descendit l'escalier. Une arrière-pensée retenait ses pas.

En venant porter l'autorisation aux jeunes gens, il avait eu un autre but: les questionner.

L'absence du jeune homme l'en avait empêché, aussi quittait-il l'hôtel à demi-satisfait, sachant, par expérience, que la première résolution est la bonne. Sa démarche devint hésitante, son pas se ralentit. Il remonta et frappa à la porte de la jeune fille, au moment où celle-ci s'apprêtait à prendre connaissance du papier remis.

Elle ouvrit. En revoyant l'avocat, elle ne put réprimer un mouvement de surprise.

— Excusez-moi, Mademoiselle, dit-il, je m'étais proposé quelques questions en venant ici; je ne voudrais pas partir sans vous les avoir posées.

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas traité avec la Société des Gens de Lettres.)

Armande se troubla. Son visage s'empourpra.

— Si je puis y répondre, je le ferai avec plaisir, expliqua-t-elle en lui montrant un siège.

— Vous êtes-vous fait inscrire sur les registres de l'hôtel sous votre nom?

Très étonnée, Mlle Engilbert répondit:

— Oui, Monsieur.

— Sous les noms de Mademoiselle et de Monsieur Engilbert?

— Oui, Monsieur.

L'avocat songeait.

— Avons-nous eu tort? demanda Armande, inquiète.

— Vous avez agi sans arrière-pensée, voilà tout.

— Ni mon frère ni moi n'avons songé à voyager incognito, ajouta-t-elle d'une voix que la crainte rendait faible.

— Il ne faut pas vous en tourmenter, Mademoiselle. Si je vous pose cette question, c'est pour être au courant de tout, afin d'aller moi-même au-devant des circonstances que peut soulever celle... ceux... qui s'acharnent à la perte de mon client. L'affaire du crime est tellement connue que j'ai eu peur un instant que votre présence soulevât la curiosité et aussi la malveillance...

— Dans notre précipitation à venir, dans notre désir de voir M. Farjeol libéré, nous n'avons pas prévu cela.

— Il est vrai, conclut l'avocat, que vous pouvez être à Clermont aussi bien pour l'accusation que pour la défense...

Il y eut un silence. Maître Raymond le rompit.

— Vous connaissez sans doute Mme Farjeol?

— Oui, Monsieur.

— De façon qu'elle puisse, en vous voyant, ne pas douter que c'est vous.

— Je le crois, je l'ai rencontrée, autrefois, chez des amis communs.

— Mademoiselle, autant que possible, abstenez-vous de la rencontrer.

Armande eut un très triste sourire.

— Vous pouvez y compter, Monsieur. Notre situation est assez délicate, de toutes façons, pour que nous ayons, mon frère et moi, le désir de ne pas attirer l'attention sur nous.

L'avocat se leva.

— Nous ne ferons rien sans vous consulter, dit Armande, et si, de votre côté, vous pouvez aller au-devant de quelque acte que nous aurions à regretter, veuillez nous donner franchement votre avis.

Ils se séparèrent.

Restée seule, Armande n'avait plus à se contenir. Elle prit le papier légalisé, le lut, et tout comme si la feuille venait du prisonnier, elle la baisa. Elle ne venait pas de lui, mais elle l'y conduirait. C'était assez pour l'émouvoir, pour penser à tout ce qu'elle lui dirait, pour se remonter, pour prendre la résolution d'être courageuse.

Comme si le cœur était maître de lui quand il se trouve en face de ce qu'il aime... Comme si le trouble n'éloignait pas les phrases préparées!... Comme si l'amour acceptait les lois du raisonnement.

L'heure de l'entrevue arriva enfin...

Quand Armande et son frère franchirent le seuil de la sinistre maison, ils étaient aussi pâles l'un que l'autre.

Leur permis présenté, ils suivirent le geôlier qui leur fit traverser un sombre couloir avant d'arriver dans le parloir où les condamnés recevaient les visiteurs.

Des murs blancs, nus, trois sièges dans l'appartement au plafond élevé, une fenêtre grillée, une porte à lourds verrous et à serrures secrètes. Rien pour reposer l'œil, captiver l'attention et détourner un instant les tristesses écrasantes qui étreignent le cœur. Autour de soi, du silence, pas autre chose que du silence. L'épaisseur des murs empêche le bruit du dehors de pénétrer dans ce triste lieu.

Quelquefois, des chants frénétiques jettent leurs notes triviales et discordantes dans la cour pavée où l'herbe pousse; ce sont les chants des prisonniers de basse condition qui entrecoupent leurs blasphèmes de chansons ignobles.

A cette heure, ni chant, ni conversation. De temps en temps, des pas résonnent sous les voûtes avec un accompagnement de clefs en trousseaux.

Quand ces pas s'approchent, quand le bruit devient plus distinct, Armande et Louis regardent la porte.

Le bruit s'éloigne. Ce n'est pas encore lui!... Ceux qui n'ont pas vécu ces heures douloureuses ne peuvent pas avoir l'idée des tortures morales et physiques qu'enduraient les deux jeunes gens. Avec l'attente, mais l'attente dans ce qu'elle a d'horrible et de poignant, la respiration s'arrête et le cœur se comprime. Les quelques minutes passées ainsi parurent une heure au frère et à la sœur qui commençaient à craindre que les formalités ne fussent pas suffisamment remplies.

Un nouveau bruit de sandales résonna. Au pas traîné répondit un autre pas d'homme. La marche s'arrêta devant la porte. Le loquet fut vigoureusement soulevé. Le geôlier s'effaça et laissa passer Farjeol, blanc comme un suaire.

Armande leva son voile, et, dans le noir des crêpes, son visage ressortit.

D'un bond, Louis fut vers le prisonnier. Il lui ouvrit ses bras. Farjeol ne put prononcer un mot. Sur la poitrine de l'ami, son cœur battait violemment. Il recevait l'étreinte et, tremblant, n'avait même pas la force de la rendre.

— Merci!... Merci!... balbutia-t-il en se dégageant doucement des caresses affecteuses.

— Jacques! Mon pauvre Jacques! ton arrestation est une infamie; nous sommes ici pour ta réhabilitation. — A cet aveu, Farjeol se redressa. Ses yeux cherchèrent ceux d'Armande. Devant ce regard triste, devant cet être de superbe virilité, toute la vaillance de la jeune femme tomba. Elle tendit ses mains, mais un spasme arrêta la phrase prête à

HOUILLE, COKE, ANTHRACITE, BRIQUETTES DE LIGNITE

Coke de la Ruhr pour chauffage central

Chez V. REUTTER FILS

16, RUE DU BASSIN, 16 — 8096

Téléphone 170. Prompte livraison à domicile. Téléphone 170.

DIALYSÉS GOLAZ

Nouveaux remèdes végétaux liquides préparés avec les plantes fraîches des Alpes suisses. Ces remèdes de la Nature sont actifs, digestes et agréables à prendre. Leur emploi est sans danger.

DIALYSÉ GOLAZ STOMACHIQUE Fl. Fr. 1 — et 2 —
Contre les digestions difficiles, maux d'estomac, perte d'appetit.

DIALYSÉ GOLAZ DEPURATIF Fl. Fr. 1 — et 2 —
Contre les maladies de la peau, dartres, boutons, sang malade.

DIALYSÉ GOLAZ PECTORAL Fl. Fr. 1 — et 2 —
Contre la toux, rhume négligé, catarrhe, maladie de poitrine.

DIALYSÉ GOLAZ ANTIANÉMIQUE Fl. Fr. 1 — et 2 —
Contre l'anémie du sang et du système nerveux, pâles couleurs, lassitude.

DIALYSÉ GOLAZ ASTRINGENT Fl. Fr. 1 — et 2 —
Contre les dérangements, diarrhée, maux de ventre

DIALYSÉ GOLAZ pour la guérison de la **COQELUCHE**
Sans poison, et sans aucun danger même pour les bébés.
Nombreuses attestations de guérisons. Fl. à Fr. 3 50
En vente dans toutes les pharmacies. Dépôt pour 4300

Neuchâtel, Pharmacie JORDAN

ORFEVRERIE BIJOUTERIE

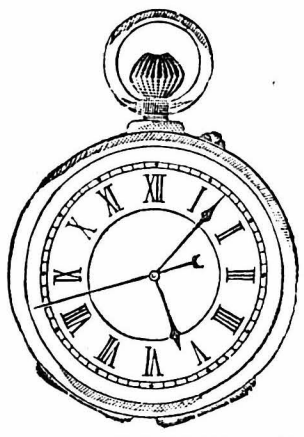

HORLOGERIE NEUCHATELOISE

BOREL & Cie

9, Place Purry — Neuchâtel

Agents de MM. Sandoz & Breitmeyer, à la Chaux-de-Fonds, fabricants des montres argent du Tir fédéral de 1898, à Neuchâtel. 6390

Spécialités: Remontoirs pour dames, or 14 et 18 k., ancre et cylindre. — Remontoirs pour hommes, or et argent, ancre, avec bulletins de marche.

Pastilles Elvé

Spécifique contre les affections de la bouche, gorge et larynx. Souverain contre la toux. Antiseptique.

Prix: **1 fr. 50. Ch. Vaucher, Bâle** (spécialités Elvé).

Se trouvent dans toutes les pharmacies. H 3630 Q

JEAN BAUR

PÉPINIÉRISTE

Corcelles-Neuchâtel

Beaux arbres fruitiers, hautes tiges, pyramides et espaliers formés. Arbres d'ornement de toutes forces et arbustes à feuilles caduques. Plantes vertes. Rosiers. Conifères.

Entreprise à forfait de jardins neufs. Plans et devis. Entretien de propriétés. Plantation de vergers.

Le catalogue général est envoyé à toute demande affranchie.

MAISON FONDÉE EN 1863 9415

Lingerie confectionnée pour dames

CHEMISES de jour en toile écrue,	**depuis**	**1 fr. 35**
CHEMISES de jour en toile blanche,	»	**1 fr. 45**
PANTALONS avec dentelles, en toile blanche,	»	**0 fr. 95**
PANTALONS en flanellette couleur,	»	**1 fr. 65**
SOUS-TAILLE, fin Schirting,	»	**0 fr. 95**

LINGERIE D'ENFANTS

MAISON DE BLANC

Félix ULLMANN Fils & Cie

Rue du Seyon 18 NEUCHATEL Grand'Rue 9 8883

1000 COUVERTURES EN LAINE

Achat d'occasion, stock entier d'une fabrique

Couvertures en laine extra fine, blanches et rouges, une, une et demi et deux places, valant 9 à 38, comme occasion, à 18.80, 15.80, 14.80, 13.80, 12.50, 10.80, 9.80, 8.90, 7.85, 6.85, 6.50, 5.90, 4.80 et **3.90**

450 Couvertures Jacquard, qualité extra, laine fine, val. 14.80, comme occasion, 9.80 et **8.90**

Occasion pour revendeurs, hôtels et pensions.

300 à 400 Couvertures demi-laine, gris argent, beige et gris foncé, toutes grandeurs, 5.80, 4.85, 3.90 3.45, 2.90, 2.45, 1.85, 1.45, 1.10 et **0.85**

Couvertures blanches, 2me choix, avec petites taches, 33 % au dessous des prix de fabriques.

Couvertures de cheval et de voyage

Grands Magasins

A la Ville de Neuchâtel

24 & 26, TEMPLE-NEUF, 24 & 26. 9324

FAGOTS

A vendre, à Chaumont, encore quelques cents fagots et quelques toises sapin. S'adresser Pertuis-du-Soc 11. 9509c

Bicyclette

Caoutchouc creux, peu usagée, à vendre à bas prix. S'adresser à Théodore Guebhart, à Bôle sur Colombier. 9489c

A vendre une fouleuse à raisins, en bon état, quelques gerles usagées et fûts divers avinés en rouge. S'adr. Parcs 14, Neuchâtel. 9523c

OCCASION

A vendre faute d'emploi une mandoline très peu usagée. — S'adresser Comba-Borel 17. 9441c

Pommes de terre

A vendre d'excellentes pommes de terre Magnum Bonum et Imperator, chez C. Ribaux, Plan-Jacot, sur Bevaix. 9409

A vendre tout de suite, pour cause de départ,

trois bonnes jeunes chèvres

portantes et un bouc d'un an et demi. A la même adresse, un établi de parqueteur et une meule en bon état. S'adr. Plan 7. 9476c

A vendre d'occasion

un pressoir en bon état, nouveau modèle, bassin en bois, d'environ six gerles. S'adr. à l'gence Aagricole Neuchâteloise Schürch, Bohnenblust & Cie, faubourg du Crêt 23, Neuchâtel. 9498

FUMIER DE VACHES

Environ 1200 pieds³. S'adresser à Edmond Sauvain, Valangin. 9440c

---

BILLETS DE LA TOMBOLA DE L'EXPOSITION DE THOUNE

à 1 franc H 4024 Y

Agence générale pour le district de Neuchâtel, Vignoble, Val-de-Travers et Val-de-Ruz:

MM. **Ch. Petitpierre & Fils,** à Neuchâtel.

Les billets sont aussi en vente dans les dépôts suivants:

Neuchâtel: MM. Favre frères, négociants, épicerie, rue des Chavannes. — F. Gaudard, nég., épicerie, faubourg de l'Hôpital 42. — A. Höhn, Petite-Brasserie, Ecluse. — R. Kuster, maître-boulanger, Cassardes 10. — H.-L. Muller, nég., épicerie, avenue du Premier-Mars 6. — J.-A. Michel, tabacs et cigares, rue de l'Hôpital 7.

Serrières: H. Schenker, Hôtel du Dauphin.

Colombier: A. Dzierzanowski, négociant.

Poêles Junker & Ruh

à feu perpétuel

d'une exécution irréprochable.

Régulateur instantané à aiguille

graduable à toute chaleur voulue.

Toujours de nouveaux et gracieux modèles.

Plus de **100,000** poêles Junker & Ruh en usage.

Prix-courants et certificats gratis et franco.

Junker & Ruh

Fonderie de fer

Karlsruhe (Bade).

8927

Dépôt de la Fabrique:

A. Perregaux

Neuchâtel.

Henri Læderach, Boudry

Scierie mécanique et commerce de bois

A vendre un lot chênes et noyers secs, ainsi que des planches, lambris, lattes, liteaux, échalas et charpentes sur commande, à un prix raisonnable. 3965

---

sortir de ses lèvres. Autour d'elle, les objets tournaient, elle chercha un siège. Jacques n'eut que le temps de la recevoir dans ses bras.

— Armande!... Armande!...

— Je craignais ce qui arrive, dit Louis en ouvrant la fenêtre... Je ne voulais pas qu'elle vînt... De semblables scènes sont au-dessus de ses forces.

Habitué à être témoin de pareilles émotions, le geôlier avait sur lui un flacon d'éther. Il le tendit au prisonnier. L'évanouissement n'était qu'une demi-faiblesse. Armande se rendait compte de tout ce qui se passait. Elle se raidit contre l'émotion.

— Pardonnez-moi, je n'ai pas pu me surmonter, dit-elle... c'est passé!...

— Pauvre amie! exclama Farjeol avec une infinie bonté, pourquoi avoir entrepris un aussi triste pélerinage... Depuis quand êtes-vous à Clermont?

L'idée que la visite ne devait avoir qu'un temps limité, releva le courage de la jeune fille.

— Jacques, dit-elle, l'heure est précieuse, ne la perdons pas en phrases inutiles. C'est pour faire ouvrir les portes de cette sinistre demeure que nous avons entrepris le voyage de Clermont.

Un regard fixe de Farjeol, en face de lui, attira l'attention d'Armande qui vit le surveillant.

— Va-t-il rester là? demanda-t-elle.

— Hélas!...

Elle approcha alors sa chaise et enleva son vêtement dont le poids la fatiguait.

— J'espérais que vous ne seriez pas renseignés, expliqua Farjeol, je pensais que la distance vous laisserait dans votre quiétude.

— Je bénis Dieu qui a mis dans mes mains le journal qui m'a appris votre détention.

— Alors, c'est par la presse que vous avez su?...

— Oui... Jacques, je n'ai pas voulu agir avant de vous avoir vu. Si je suis ici, c'est pour vous demander à qui je dois communiquer notre rencontre de la nuit du crime?

Les paupières du malheureux battirent et s'abaissèrent comme sur une vision. Armande exerçait sur lui une puissance fascinatrice.

Son regard se tourna vers Louis.

— Il sait... expliqua Mlle Engilbert. J'ai dû le lui dire... Il aurait entravé ma venue...

— Chers amis!... soupira l'infortuné, est-ce votre place ici?...

— Est-ce la vôtre plus que la nôtre?... Jacques, répondez à la question que je vous ai posée: au procureur ou à l'avocat que nous avons vu?...

— Vous l'avez vu?

— Oui.

— Vous avez vu maître Raymond?

— Oui.

— Que vous a-t-il dit?

— Pas grand'chose.

— Et vous, Armande, que lui avez-vous appris?

— Rien. J'attendais. Encore une fois, est-ce à lui que je dois parler? Je suis prête.

Farjeol réfléchit. Il avait pensé qu'à un moment donné la proposition pouvait lui être faite, et, devant la question, soucieux, pour lui, de l'avenir, un abîme se creusait.

— Voulez-vous franchement mon avis?

— Je le veux et je vous supplie de me le donner.

— Vous vous y conformerez?

— En tous points.

— Eh bien, expliqua-t-il en la regardant d'une façon soutenue et profonde, gardez pour vous ce que vous savez...

— Non, non, Jacques. Tout excepté cela. Je suis écrasée par la pensée qu'un mot de moi peut contribuer à votre liberté, et que ce mot je le garde.

— Vous croira-t-on?

— Pourquoi douterait-on, puisque je dis la vérité?...

— Pauvre amie!..

— Jacques, laissez-moi parler. Il n'est pas possible qu'on refuse d'ajouter foi à mes paroles.

— Ecoutez. Mon avocat vous a peut-être dit à quelle infamie je dois d'être aujourd'hui enfermé dans les murs où tout ce qu'il y a de taré vient expier une faute ou un crime?

Louis et Armande écoutaient, avides d'apprendre tout ce qui avait trait à cette malheureuse affaire.

— Non, balbutia Louis. Il nous a parlé vaguement de beaucoup de choses, mais il n'a rien précisé, n'est-ce pas, Armande?

— Oui, maître Raymond observait plus qu'il ne communiquait.

— Ce qu'il vous a tu, par secret professionnel ou par délicatesse, je vous le dirai, moi. Jamais le parquet n'aurait lancé un mandat d'arrêt contre Jacques Farjeol sans une lettre anonyme.

Armande fut sur le point de dire qu'elle savait cela, mais l'aveu faisait connaître des démarches qu'elle voulait garder pour elle. Elle se tut.

— Une lettre anonyme!... répéta Louis stupéfait. C'est ignoble!... Que disait cet écrit?

Farjeol hésita un instant, paralysé qu'il était par une circonspection poignante. Mais à quoi bon taire aux vrais amis ce qu'il savait?

— Cette lettre, expliqua-t-il, avertissait de l'heure de ma sortie, la nuit du crime, et de l'heure de mon retour. Or, c'est malheurreusement pendant ce temps que le drame s'est déroulé.

— C'est ignoble, répéta Engilbert accablé.

— Que veux-tu, il y a des heures fatales dans la vie.

— Hélas! j'en avais eu le pressentiment si vous vous le rappelez, dit Armande très pâle. Avez-vous, dans votre sortie, rencontré quelqu'un sur votre route?

— Pas une âme qui vive!

— Mais alors?...

— Cela n'empêche pas que la lettre existe.

— Un domestique?... questionna Louis.

Farjeol sourit tristement.

— Non. La cuisinière et la nourrice ont pu parler sans savoir. Quant à Giraud, je suis sûr de lui comme de moi-même.

— Il y a tant de manières d'arracher à ces gens-là ce qu'ils ne veulent pas dire.

— Les domestiques sont souvent ce qu'on les fait. Ceux que j'ai eus à mon service personnel m'ont toujours été très dévoués.

— Qui supposes-tu donc?

Jacques et Armande échangèrent un regard. Ce regard suffit pour qu'il y eût entre eux communication d'idées.

— L'en croyez-vous capable, Jacques? interrogea la jeune fille.

— Qui est-ce? demanda Louis.

Des lèvres blêmes du prisonnier tomba l'accusation:

— Ma femme!...

— C'est scandaleux, infâme, déclara Engilbert. Armande, rien ne doit nous arrêter: notre devoir est indiqué aujourd'hui.

Farjeol l'interrompit.

(A suivre.)

A VENDRE

un lægre vin blanc

1898 sur lies

environ 4800 litres. S'adresser chez Jean Küffer, propriétaire, à Boudry. 9433

Piano d'occasion

à vendre. S'adresser à la concierge, rue Pourtalès 10. 9562

DÉPOT DE FABRIQUE

rue Pourtalès 2.

Toujours un grand choix de

BRODERIES de St-Gall

avec albums d'initiales pour les trousseaux.

Jusqu'en janvier grand choix

d'ouvrages Frœbel

en tous genres et prix de fabrique.

Se recommande,

9071 **Vve O. Belrichard.**

NEVRALGIE, MIGRAINE,

Insomnie

KÉFOL

Guérison par les Poudres anti-névralgiques « Kéfol » **de C. Bonaccio,** pharmacien, Genève.

Dépôt pour **Neuchâtel:** Pharmacie **Jordan**, rue du Seyon. H 3836 X

La boîte **1 fr.**; la double: **1 fr. 80.**

MEISSNER

Médaille d'or. Diplôme officiel.

20,000 attestations dans les neuf derniers mois.

Ce remède du pharmacien **Ant. Meissner,** à Olmütz, éprouvé depuis 30 ans et recommandé par nombre de médecins, est le plus efficace et le meilleur marché des moyens contre les 8350

cors aux pieds et les verrues.

Disparition garantie des souffrances; effet prompt et sûr. — Se trouve dans toutes les pharmacies, **1 fr. 25** le carton.

Dépôt général:

Pharmacie Jordan, Neuchâtel

3811

SONNERIES

électriques

INSTALLATIONS

Réparations

Eug. FÉVRIER

Rue du Seyon 7

L.-F. Lambelet & Cie

17, faubourg de l'Hôpital, 17

NEUCHATEL

HOUILLE ET COKE

pour chauffage domestique

Houille, morceaux de Blanzy.
Houille, morceaux de Saarbrück.
Houille, grosse braisette lavée.
Anthracite belge, 1re qualité.
Briquettes de lignite.
Briquettes perforées.
Gros coke lavé pr chauffage central.
Petit coke lavé de Blanzy.
Grelats comprimés (boulets).

Prompte livraison à domicile.

Expédition directe des mines par vagons complets. 8725

Téléphone no 139.

Broderies de St-Gall

sont vendues directement aux particuliers par A. Dietrich-Bryner, St-Gall. H 3129 X

Echantillons à disposition.

PIANOS

HARMONIUMS

et autres instruments de musique

choisis et garantis, des meilleures fabriques suisses et étrangères.

HUGO-E. JACOBI

facteur de pianos

9 et 11, Rue Pourtalès, 9 et 11

(rue en face du Jardin anglais, entre l'Académie et le Collège de la Promenade)

NEUCHATEL

DÉPÔT A LA CHAUX-DE-FONDS :

11, rue du Parc 11,

VENTE — ÉCHANGE — LOCATION

Réparations et accords de pianos et harmoniums

Recommandé par les principaux professeurs de musique.

Pianos d'occasion à prix avantageux.

Seul dépositaire dans le canton des fabriques de 1er ordre, telles que: Julius Blüthner, Pleyel (nouvelle construction pour l'exportation), Kaps, Görs & Kallmann, Thürmer, etc., etc. 12

AVIS DIVERS

Mme A. FISCHER, à Berthoud (Berne), se recommande toujours comme placeuse. — Joindre timbre pour réponse. (H 3 Y)

Pension-Famille

Pension soignée, avec ou sans chambre, rue Pourtalès 2, 2me étage. 8021

Banque Cantonale Neuchâteloise

Notre Conseil d'administration a fixé de la manière suivante les taux d'intérêt bonifiés par la Banque:

2 1/2 % sur bons de dépôt à 30 jours de vue;
2 1/2 % » trois mois;
3 % » six mois
3 1/2 % » un an;
3 3/4 % » cinq ans, munis de coupons d'intérêts annuels;
3 3/4 % sur livrets d'épargne pour les dépôts jusqu'à 1000 fr.;
3 1/4 % » » » » de 1001 fr. à 3000 fr.

Ces conditions seront appliquées immédiatement en ce qui concerne les bons de dépôt, et à partir du 1er mai pour notre service d'épargne.

Neuchâtel, le 14 avril 1899.

4049 **LA DIRECTION.**

ASSOCIATION VINICOLE DE BORDEAUX

F. DE LAVAISSIÈRE, directeur

demande des représentants pour toute la Suisse. Adresser offres 80, Cours Balguerie Stuttenberg, Bordeaux. Hc 8571 X

POUR DAMES ET DEMOISELLES

Cours de langue allemande

Conversation, lecture, traduction, etc.

Donné le soir, dès le mardi 17 octobre. — Renseignements et inscriptions auprès de M. **J. Paris,** directeur de l'**Ecole commerciale des demoiselles.** Nouveau Collège des Terreaux no 32. 8964

Hôtel-Penion FILLIEUX, Marin

Cafés et Thés complets à prix réduits

Excellents Beignets aux pommes.

TÉLÉPHONE 8816 TÉLÉPHONE

La Banque d'Argovie, Aarau

cherche comme **correspondant** un jeune homme, capable et sérieux, connaissant la branche. Adresser les offres avec références à la Direction. A 738 Q

Institut de Stäfa, lac de Zurich

Fondé en 1859 par H. RYFFEL

Préparation rapide et sûre pour le Polytechnicum, l'Ecole de commerce, langues modernes, bon allemand en très peu de temps. Situation magnifique. Pension excellente. Prix modérés. Pour de plus amples renseignements et prospectus, s'adresser au Directeur **A. Krukenberg.** H 4437 Z

"LE PHÉNIX"

Compagnie française d'ASSURANCES SUR LA VIE

Situation au 31 décembre 1898:

Assurances en cours. Fr. 534,096,491 — | Rentes viagères en cours Fr. 8,876,042 50

Capital de garantie: Fr. 282,713,761.—

Assurances **mixtes,** en cas de décès et en cas de vie. Combinaisons nouvelles de **dotation d'enfants** et **rentes viagères.** — Pour tous renseignements s'adresser à **M. ALFRED GROSSMANN,** agent général, à **NEUCHATEL,** avenue du Premier-Mars 16. 8940

PARQUETERIE BADEN

CIOCARELLI & LINK, Successeurs de C. THURNHEER-ROHN

REPRÉSENTANTS à NEUCHATEL:

Fritz Schray, entrepreneur de menuiserie en bâtiments

et 7566

Fritz Wetzel, parqueteur

Album et prix-courant à disposition de toute personne qui en fera la demande.

INSTITUT DE JEUNES GENS

Schinznach-Dorf (Argovie) — **BIEBER-SCHLÆFLI** — Schinznach-Dorf (Argovie)

Jolie situation salubre. — Education et traitement soignés. — Langues allemande, française, italienne et anglaise; sciences commerciale et technique. Préparation pour postes, télégraphes et chemin de fer. H 3384 Q

Références: M. Henri Jentzer, fabricant d'horlogerie, Chaux-de-Fonds.

CLINIQUE

pour

Maladies des voies urinaires

BIENNE

Rue Basse 2. Pont du Moulin.

Chambres à disposition des malades venant du dehors.

Consultations:

Tous les jours, sauf le dimanche, de 1 1/2 h. à 3 h.

Tous les jours, sauf le samedi et dimanche, de 7 h. à 8 h. du soir. B 446 Y

Dr Th. PERRIN.

J. REYMOND

Rue de l'Orangerie 6 9180c

Réparation de montres et pendules, verres de montres, lunettes, pince-nez.

ECHANGE

On cherche à placer une fille, âgée de 16 ans, dans une bonne famille bourgeoise, en échange d'une fille du même âge. On est prié d'adresser les offres directement à M. Hans Scherler, Hôtel de l'Ours, à Wimmis (Berne). H 4402 Y

Pensionnat-famille

pour

jeunes filles et garçons

dans la maison de J. Pfenninger, professeur, Beustrasse 94, Zurich V. Meilleures références. O F 914

IMPRIMERIE

Paul ATTINGER

20, avenue du Premier-Mars, NEUCHATEL

Factures, En-têtes de lettres, Enveloppes, Etiquettes.
Lettres de mariage, de deuil, Cartes d'adresse, Cartes de visite, Menus.
Affiches, Programmes, Circulaires, Prospectus.
Travaux administratifs. Journaux, revues, volumes, brochures. Impressions en couleurs. 561

TRAVAIL SOIGNÉ. — PRIX MODÉRÉS

Leçons d'anglais et d'allemand

Miss Priestnal sera de retour d'Angleterre dès le 5 octobre. S'adresser par écrit place Purry 9. 8505

Eugène YONNER

architecte

a ouvert son bureau à Neuchâtel, **rue Pourtalès no 5.** 9463

PENSION-FAMILLE

Confortable. Prix modérés. Evole 9 et rue de Loriette. 8831

Mme Petithuguenin-Humbert

COUTURIÈRE

9487c a transféré son domicile

2, RUE DES POTEAUX, 2

Maison de la pharmacie Bourgeois.

Mlle Hächler, masseuse

de retour

a transféré son domicile rue **Pourtalès no 2,** au 2me, porte à droite. 9388

NOUVELLES SUISSES

Les dépenses militaires

De la « Sentinelle »:

« Un des premiers actes du Conseil national a été de voter 41,000 francs pour les séchoirs aux fortifications de St-Maurice.

C'est de cette façon que messieurs les députés au Conseil national se préparent à réaliser des économies sur le budget militaire.

Comme pris de remords, M. le conseiller national Rossel a proposé dans la discussion au sujet des économies budgétaires de limiter à 800,000 fr. par an au total les crédits affectés aux fortifications du Gothard et de St-Maurice. La dépense actuelle est, paraît-il, de 970,000 fr. L'économie proposée serait donc de 170,000 fr. Lorsqu'ils s'attaquent au budget militaire, certains députés nous font l'effet de lapins qui rôdent autour d'un immense chou, risquant un coup de dent craintif à quelque feuille traînant à terre.

La commission, on le sait, a été timide à l'excès. Elle ose qualifier d'importantes les économies qu'elle propose — tout en reconnaissant qu'on exagère à l'heure qu'il est les prestations militaires et qu'elle aurait pu réclamer la suppression des trop grands rassemblements de troupes, qui ont surtout un caractère décoratif.

Pourquoi ne pas l'avoir fait?

En vérité, on ne comprend rien à ces tâtonnements, à ces hésitations, à ces scrupules, à ces quarts de demi-mesure.

Et le dilemme s'impose fatalement.

Ou le Conseil national, inféodé à l'oligarchie militaire, ne veut pas toucher au budget de l'armée, et il se met alors en hostilité déclarée, en rebellion ouverte avec l'immense majorité du corps électoral.

Ou il n'a pas la virilité voulue pour tailler les branches gourmandes, rogner sur le budget, réaliser les économies qui s'imposent, et alors il avoue sa lamentable impuissance, il proclame lui-même sa déchéance.

Dans l'une et l'autre de ces alternatives, le Conseil national — en sa majorité — prouverait qu'il n'est pas à la hauteur de sa tâche.

Les élections pour le renouvellement du Conseil national ont lieu dans un mois. Le peuple suisse, pour employer une image biblique, vomira les tièdes de sa bouche.

Combien plus nette, plus énergique, plus crâne, plus conforme au tempérament suisse — qui n'aime ni les lâchetés, ni les compromissions — est l'attitude de notre camarade Wullschleger, conseiller national de Bâle, secrétaire du Grütli suisse, qui a carrément mis les pieds dans le plat, en déposant un amendement invitant le Conseil fédéral à diminuer pour quelques années les dépenses militaires jusqu'à 20 ou 22 millions.

Au fond, le conseiller national socialiste demande tout uniment au Conseil fédéral de se conformer aux engagements solennels qu'il a pris devant les Chambres à réitérées reprises. Toutes les fois que notre gouvernement de colonels poussait aux armements et à diverses dépenses militaires, il avait soin, pour rassurer les pékins qui siègent dans l'un et l'autre Conseil, d'affirmer que les dépenses proposées n'étaient que momentanées et n'engageaient pas l'avenir. Suivant des déclarations formelles, à partir de 1900, le budget militaire serait réduit à vingt-deux millions au maximum.

Cela a été dit, répété, reproduit, publié nombre de fois. Chacun le sait et personne n'osera le contredire.

Quand donc Wullschleger a fait sa proposition, il ne réclamait que la stricte exécution d'engagements pris.

Sa proposition a cependant fait l'effet que produirait une grosse pierre jetée dans une mare où somnolent des canards.

Ça été un volètement d'ailes, un redressement de jabots, une clameur de couin... couin, un désarroi épouvantable.

Dans la presse, l'accueil fait à cette proposition si simple, si honnête et si raisonnable, a été plutôt froid.

Les journaux mêmes qui semblaient disposés à mener campagne contre les excès du militarisme, ont enregistré cette proposition en la faisant suivre de commentaires peu flatteurs.

« C'est vague et éventuel », dit « Le Genevois ».

Par celui-là, dont nous avons cité quelques protestations vibrantes et de nobles élans, jugez du reste!

C'est à se demander si l'air qu'on respire à Berne n'est pas peuplé de microbes, de baciles, de vibrions, ou de tous autres animalcules, contenant et propageant le virus du militarisme! »

Il est permis de trouver, avec la « Sentinelle », que les mandataires du peuple suisse jouent à Berne un jeu singulier, qui déroute bien des citoyens et les laisse perplexes et inquiets.

UN BOYCOTTAGE

On écrit à la « Suisse »:

Il a été question, ces temps-ci, de boycotter l'Exposition de 1900, soit pour les exposants, en n'exposant pas, soit pour les simples visiteurs, en n'y allant pas. Cette mesure, qui a paru avoir un commencement de succès dans bien des pays, était extrême et peu raisonnable. L'élan d'indignation provoquée par l'inique sentence des cinq juges de Rennes, a causé, chez beaucoup, une sorte de mouvement réflexe de la conscience, semblable à des invectives qu'on laisse échapper dans un moment de colère et qu'on ne saurait répéter de sang-froid.

Mais il est un boycottage auquel notre conscience devrait nous contraindre, nous autres femmes. Nous recevons toutes, ces jours-ci, les catalogues alléchants des grands magasins de Paris. On y signale à notre intention des costumes tout faits, des jaquettes, de la lingerie élégante à des prix fabuleux de bon marché. Et nous toutes, femmes pratiques et avisées, soucieuses d'élégance à bon marché, nous flairons l'occasion, nous succombons à la tentation du «bon coup à faire» et nous achetons des objets que nous n'avons pas vus et qui n'ont pas été confectionnés pour nous. Puis, nous félicitant de notre sens pratique et de notre économie, nous nous pavanons, parées à bon compte, sans réfléchir qu'en faisant cela, nous exploitons l'ouvrière et nous encourageons la plus infâme des industries. Nous le savons, on nous l'a dit; et du reste un quart d'heure de réflexion suffirait à nous l'apprendre. Voyez ces costumes complets en drap fantaisie, joli tissu, jupe doublée, passementerie, etc., de 40, 35, et jusqu'à 27 francs! Quelle part revient à l'ouvrière sur cette somme minime, si l'on en déduit le prix de l'étoffe et des fournitures, et surtout le bénéfice de la maison? Je n'en sais rien, je n'ai pas fait d'enquête, mais je doute que l'ouvrière en empoche plus du tiers... Et ce maigre salaire se répartit sur plusieurs classes d'ouvrières; les coupeuses, les brodeuses, les simples couturières. Et combien d'heures faut-il pour confectionner un seul de ces costumes? Combien gagnent par jour celles qui y travaillent?

Et cette lingerie à broderies et à rubans, ces chemises de 2 ou 3 francs, généralement mal cousues, car on ne peut exiger la perfection avec ces prix-là, qu'est-ce qu'elles rapportent à celles qui les font? De 50 à 60 centimes par chemise, et on «ne peut pas» faire une chemise en un jour. Celles qui les font sont souvent des mères de famille qui travaillent chez elles, les yeux rongés de pleurs, les poumons rongés de phtisie. Ah! comme le dit le poète anglais Th. Hood, dans son éloquent plaidoyer «The song of the shirt»: « Ce n'est pas du linge que vous portez, c'est la chair et le sang de vos semblables. »

Hier, aux séances de la Fédération abolitionniste, ces abus nous étaient signalés et nous en frémissions d'horreur. Aujourd'hui, les catalogues arrivent, illustrés, fourrés d'échantillons... et nous faisons notre choix, nous femmes sérieuses et raisonnables, qui blâmons de plus riches que nous de trop aimer à se faire belles. C'est si amusant de feuilleter les catalogues, de discuter les avantages de tel ou tel article, d'écrire à Paris, de recevoir et de défaire ces jolis paquets, si bien ficelés!...

Ah! ce n'est pas l'Exposition qu'il nous faut boycotter, Mesdames, c'est ce trafic infâme qui spécule sur notre sottise et notre vanité, et jette nos sœurs au trottoir!

Vous me direz que ce travail à bas prix, exécuté presque gratis dans les couvents, ne fait de tort à personne. Apprenez, si vous l'ignorez, ce que sont ces couvents, lisez les articles parus à ce sujet dans « l'Aurore », et citant comme autorité Mgr Turinaz, évêque de Nancy; lisez surtout, lorsqu'il sera publié, le beau travail que Mme Gevin-Cassal lisait vendredi dernier à la salle de la Réformation.

On objectera encore que les grands magasins de Paris ne sont pas seuls coupables; dans toutes les villes, à Genève comme ailleurs, on voit monter ce flot malsain de luxe à bas prix. Mais d'où cela vient-il? Nos maisons doivent lutter contre la concurrence redoutable de l'étranger; du jour où la femme reconnaîtra elle-même l'immoralité de ce genre d'industrie, on ne recourra plus à cette exportation malsaine. On sait qu'il est, à Genève, bon nombre de maisons où l'on a le respect de l'ouvrière; c'est aux clientes à les favoriser.

Il est facile de dire que la société est coupable. Ne sommes-nous pas toutes membres de la société, et comme telles chargées d'une part de responsabilité? Que celles qui veulent des corsages pailletés et des chemises brodées, les payent ce qu'ils valent; ou qu'elles les confectionnent elles-mêmes, si elles ont de l'adresse et beaucoup de temps. Que celles qui n'ont ni le temps ni l'argent, renoncent à quelques fantaisies, elles ne s'en trouveront pas plus mal.

En attendant, au panier les catalogues fallacieux!

UNE GENEVOISE.

SERVICE D'HIVER 1899-1900

HORAIRE DE POCHE

pour Neuchâtel (chemins de fer, postes, tramways et bateaux à vapeur), donnant aussi le prix des billets.

PRIX: 10 CENTIMES

En vente au bureau de cette Feuille, au Kiosque, à la librairie Guyot et à la Bibliothèque de la gare.

AVIS AUX ABONNÉS

Les personnes dont l'abonnement finit le 30 septembre sont priées de le renouveler. Tous les bureaux de poste effectuent des abonnements de trois mois dès le 1er octobre. Le montant des quittances non retirées à notre bureau sera prélevé en remboursement, dès le 9 octobre.

IMPR. WOLFRATH & SPERLÉ